



Caisse des Pensions du Personnel des Nations Unies - Présentation Post-Retraite

AAFI-AFICS – Genève – 5 Février 2013





Presentation Goals

- To **share** information with you about . . .
- Summary General info about the Fund
 - Recent developments.
 - Reminder/Refresher of what the Fund is
 - Main Part: Rendez-Vous avec un retraité

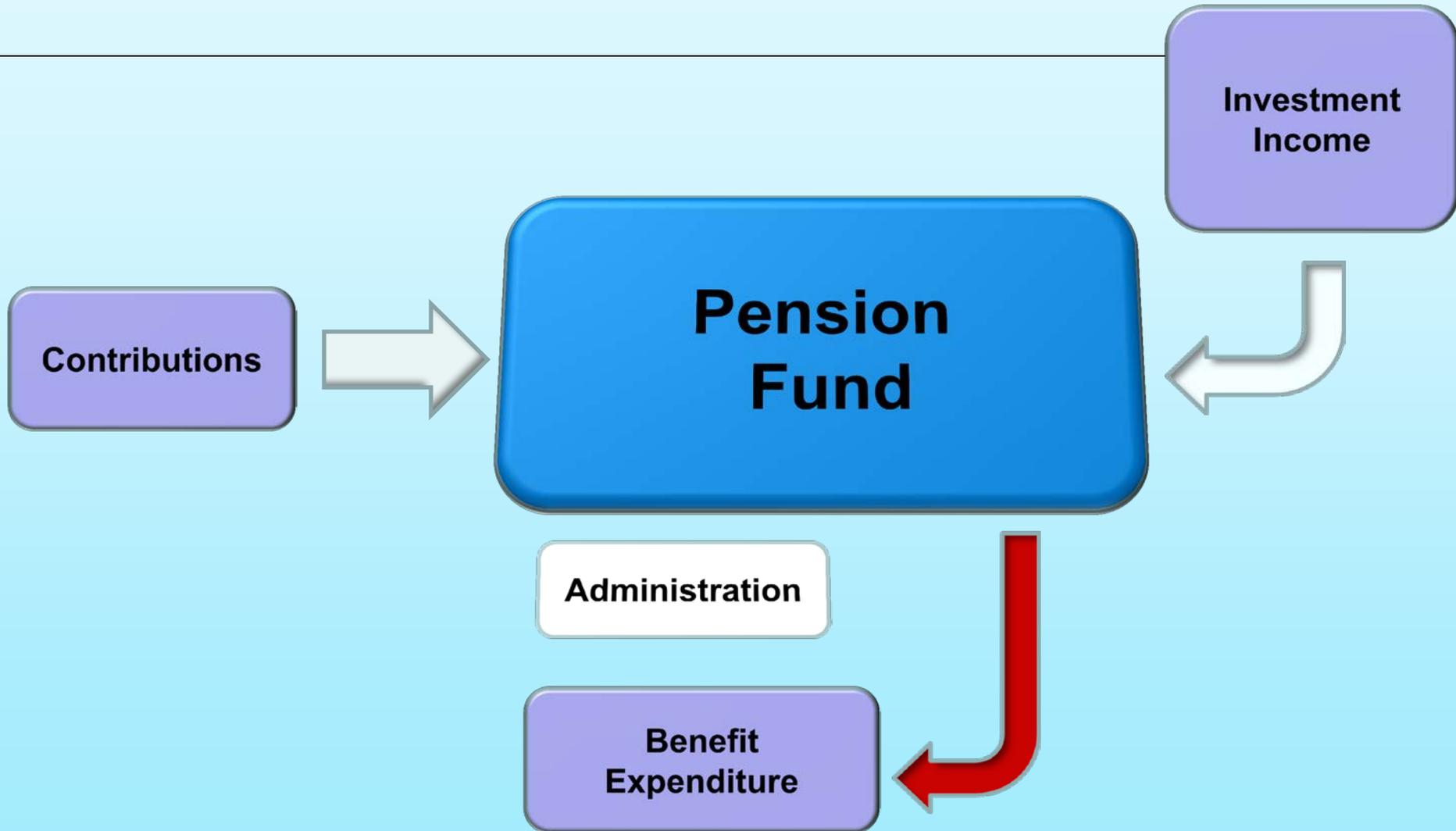


Developments in Fund

- Major factors affecting Fund,
 - New CEO since 1st January
 - Actuarial position of Fund
 - Proposed change in NRA (65 years)
 - Working Group on sustainability of the Fund



UNJSPF: The System





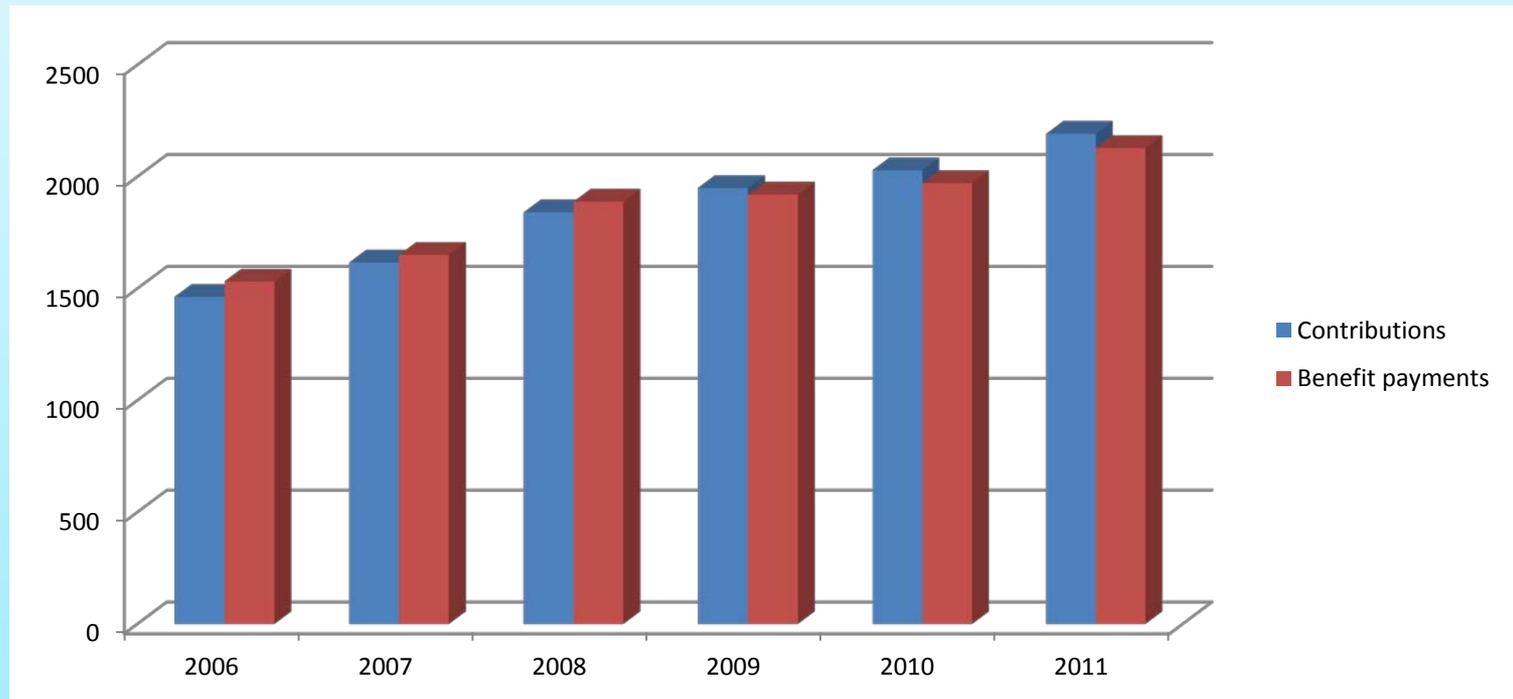
Nature of the Fund

UNJSPF is a **“Defined Benefit”** (DB) scheme, namely one where:

- assets are pooled (if funded scheme)
- the benefit is a function of time served and final salary
- the employer bears the market risk.
- Beneficiary’s money will not “run out”.



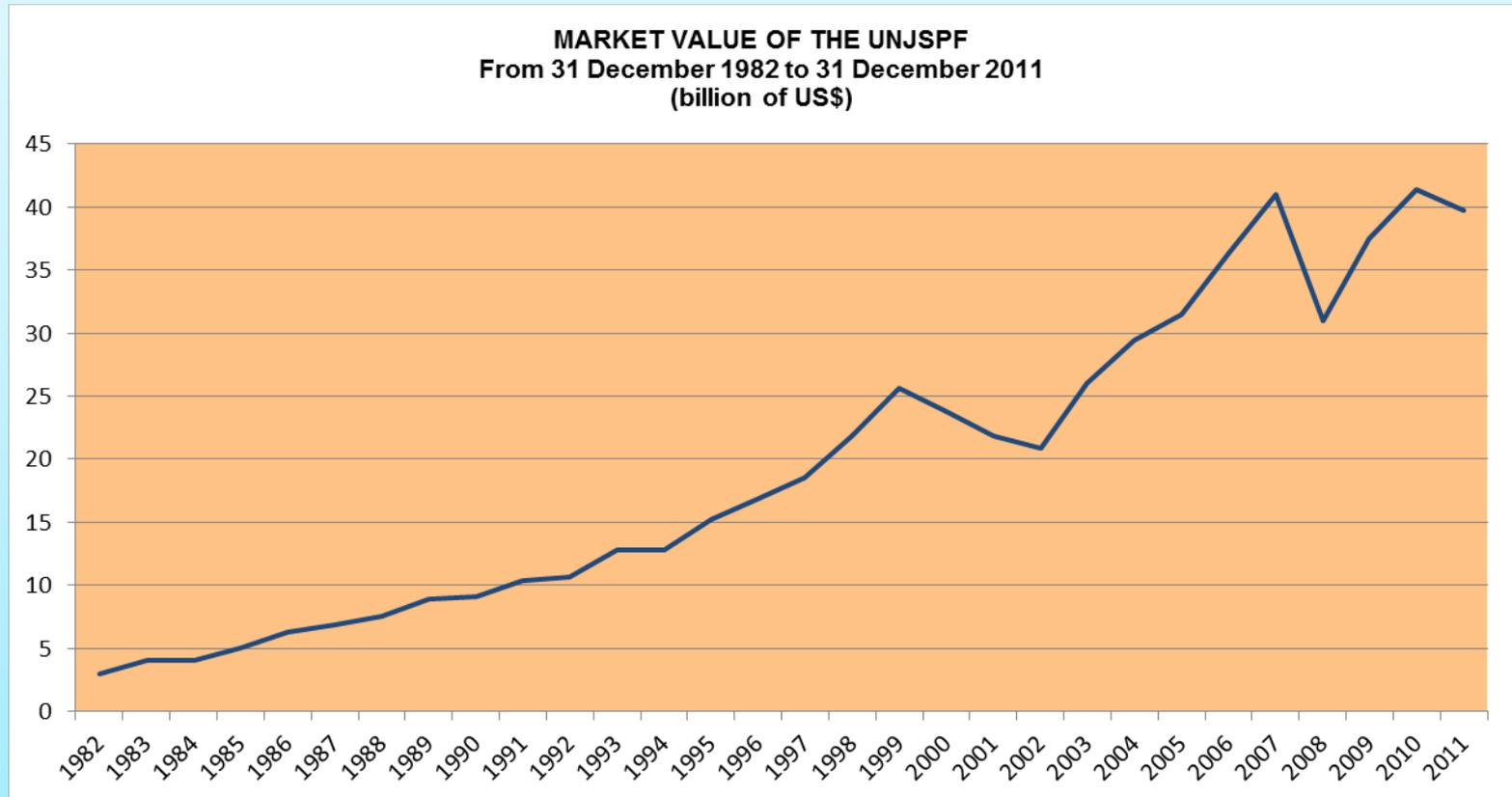
UNJSPF: Funding Status



During 2011, the Fund received contributions in the amount of 2.192 billion USD and made nearly 2.128 billion USD benefit payments.



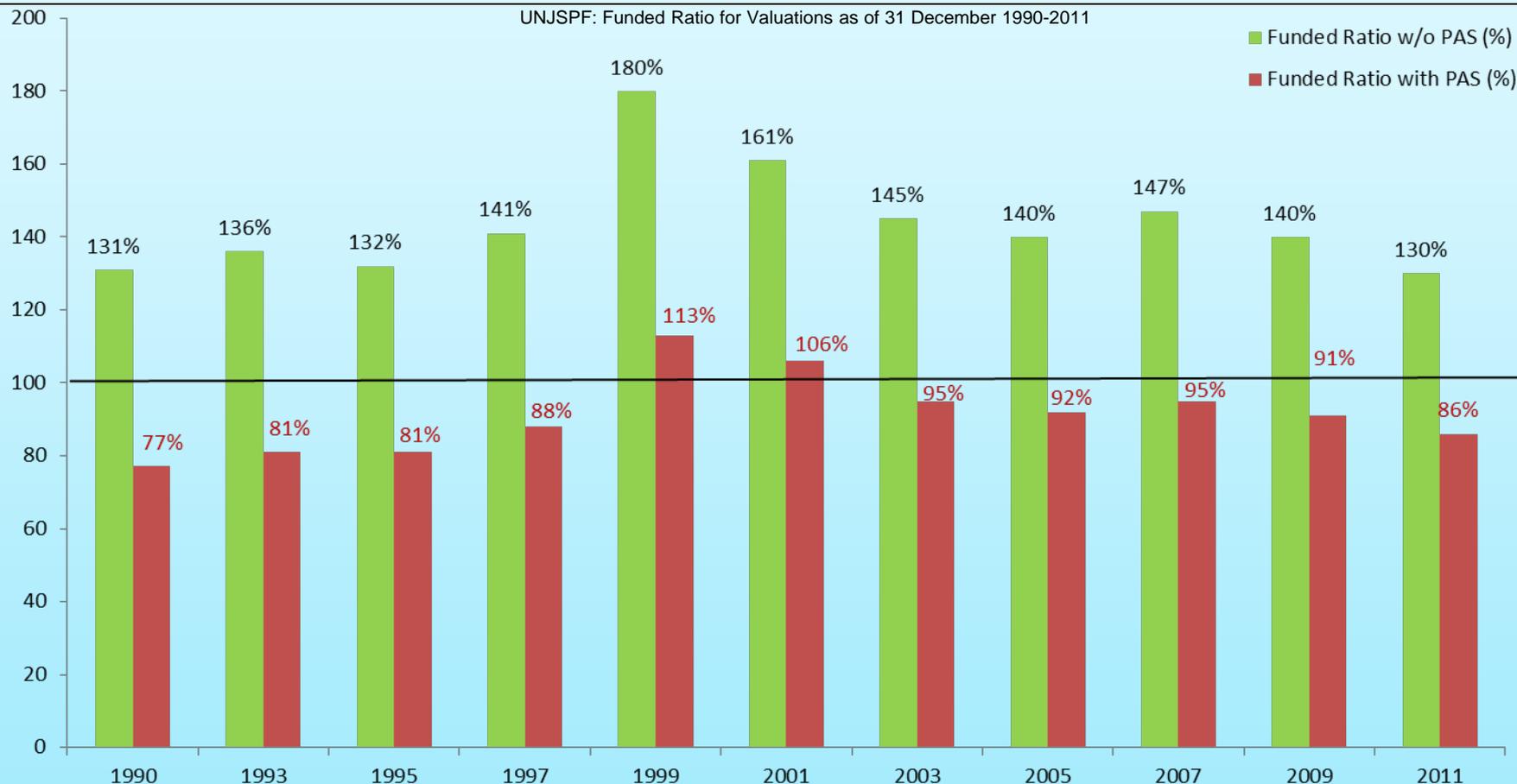
UNJSPF: Market value of assets



- The market value was \$39.7 billion as of 31 December 2011 compared to \$41.4 billion a year earlier: a decrease of 3.95 per cent.



ACTUARIAL VALUATION – FUNDED RATIO



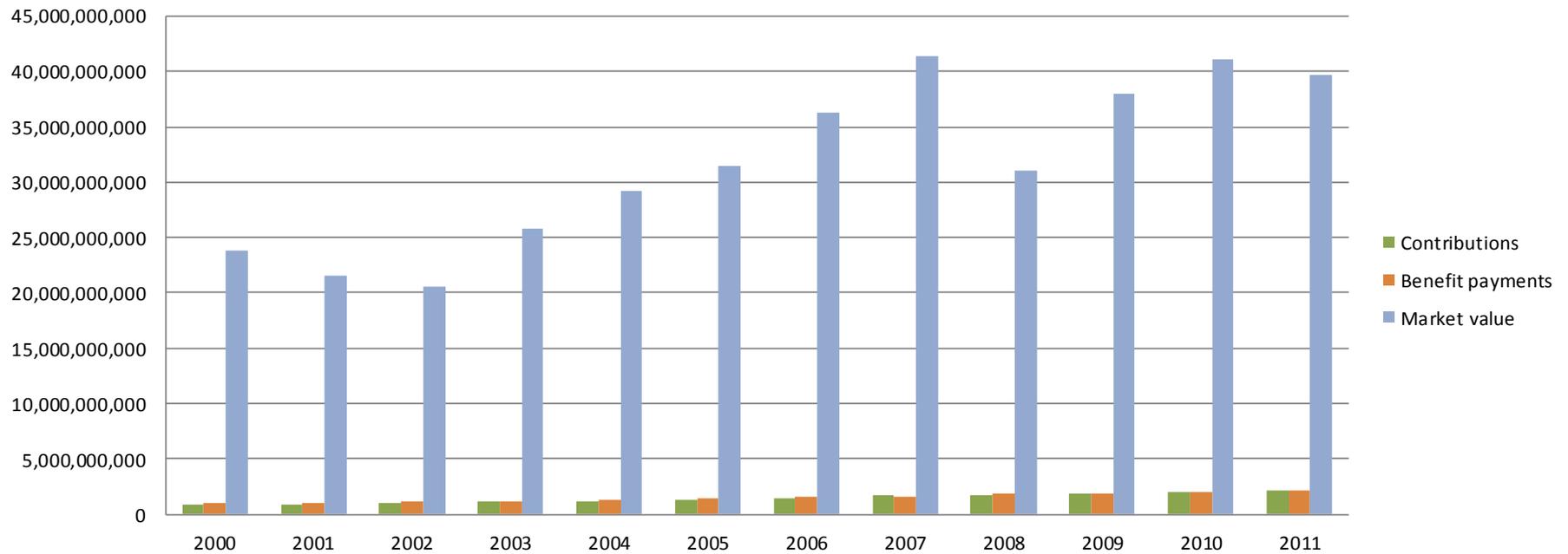
Current funded ratio = 130% (as of the latest valuation at 31 December 2011)

If account is taken of the pension adjustment system, the funded ratio drops below 100%



UNJSPF: Assets Market Value vs. Funding Status

UNJSPF: Evolution of Contributions, Benefit Payments and Market Value of the Fund





UN RENDEZ-VOUS D'UN(E) RETRAITE(E) A LA CAISSE DES PENSIONS



Sommaire

- Versement de la pension mensuelle
- Monnaies de paiement
- Certificat de Droit à Prestation (CE)
- Relevé Trimestriel
- Attestations
- Déménagement
- Changement de Banque ou compte bancaire
- Double filière
- Pension de Survivant (e)
- Accès Internet
- Nous contacter



Versement de Pension Mensuelle

Q: Quel jour puis-je attendre chaque mois ma pension mensuelle?

R: Les paiements sont effectués avec les dates de valeur suivantes pour la Caisse:

- **Chèques:** 01 de chaque mois (01 Mars 2013)
 - **Virements USD aux Etats Unis:** Dernier jour ouvrable du mois (28 février 2013)
 - **Tous les autres virements:** L'avant dernier jour ouvrable du mois (27 février 2013)
- Certaines banques créditent le paiement à la date de valeur +1 ou 2 jours ouvrables
- Les Euros en France et CHF en Suisse sont crédités à la date de valeur (ex: 27 février 2013).¹¹



Monnaies de Paiement

Q: En quelles monnaies puis-je faire payer ma pension?

R: Les paiements mensuels sont effectués en 15 monnaies suivantes dans le pays de votre choix*:

1. US Dollar
2. Euro
3. Franc Suisse
4. Pound Sterling
5. Dollar Canadien
6. Dollar Australien
7. Dollar Nouvelle-Zélandais
8. Dollar Singapore
9. Yen Japonais
10. Krone Danois
11. Krone Norvégien
12. Krone Suédois
13. Rupee Indien
14. Rupee Pakistanais
15. Franc CFA



▪ ***Les conséquences du choix sont expliquées sur la rubrique changement de Banque**



Certificat de Droit à Prestation (CE)



Certificat de Droit à Prestation (CE)

Q: Je suis nouveau retraité et aimerais savoir quand je vais recevoir mon certificat de droit à prestation (CE)

R: Si votre pension mensuelle a commencé après le mois de **Mai** courant, vous ne recevrez pas de CE cette année. Sinon, les CE sont envoyés en **Fin Octobre Année N** avec un rappel en fin **Janvier Année N+1**. Si le CE n'est pas reçu par la Caisse, la pension de **Juin Année N+1** est suspendue.

Q: Moi, je viens de recevoir mon CE, comment dois-je le remplir?

R: Il suffit de signer à la case indiquée et dater à la case indiquée



CERTIFICATE OF ENTITLEMENT / CERTIFICAT DE DROIT A PRESTATION / CERTIFICADO DE DERECHO A PRESTACIÓN

NUMERO DE RETRAITE

NOM

DATE DATE

Votre Certificat de Droit à Prestation (CE)

CustomMind™ Solutions by Pama Enterprises Inc. 800.695.4726

FOLD

L.I. ■ 33793

InfoSeal® Patent Number 4,951,864

I certify that I receive a benefit(s) under the Regulations of the United Nations Joint Staff Pension Fund and that, on the date of my signature as indicated below, I continue to be entitled to this (these) benefit(s). I note that falsification of signature will be considered fraud.

Je certifie que je perçois une (des) prestation(s) qui m'est (me sont) versée(s) en vertu des dispositions des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et que je continue d'y avoir droit à la date à laquelle j'appose ma signature. J'ai pris bonne note que falsifier une signature est considéré comme une tentative de fraude.

Certifico que recibo una(s) prestación(es) en virtud de las disposiciones de los Estatutos de la Caja Común de Pensiones del Personal de las Naciones Unidas, a la(s) que continúo teniendo derecho en la fecha que firmo el presente certificado. Entiendo que la falsificación de la firma será considerado como fraude.

SIGNATURE / FIRMA

SIGNEZ ICI

(See below if you are unable to sign)
(Si vous n'êtes pas en mesure de signer, voir ci-dessous)
(Si no le es posible firmar, vea a continuación)

DATE **DATEZ ICI**

TYPE DE PRESTATION ET PAYS DE RESIDENCE SI DOUBLE FILIERE

IF YOU ARE UNABLE TO SIGN YOUR NAME, AFFIX YOUR THUMBPRINT HERE
SI VOUS N'ETIEZ PAS EN MESURE DE SIGNER CI-DESSUS, VEUILLEZ APOSER VOTRE EMPREINTE DIGITALE ICI
SI NO LE FUE POSIBLE FIRMAR, PONGA SU HUELLA DIGITAL AQUÍ

Witness Name / Nom du témoin/ Apellido del testigo	Witnessed or attested to by a UN system official, attending physician or local government authority. Validée par un fonctionnaire du système des Nations Unies, par le médecin traitant ou par les autorités locales. Validada por un funcionario del sistema de las Naciones Unidas, por el médico a cargo o por las autoridades locales.		
Witness Title / Titre du témoin / Cargo del testigo	SIGNATURE / FIRMA	OFFICIAL STAMP (SEAL) SCEAU OFFICIEL SELLO OFICIAL	



CERTIFICATE OF ENTITLEMENT / CERTIFICAT DE DROIT A PRESTATION / CERTIFICADO DE DERECHO A PRESTACIÓN

45994 -

M

DATE 25 OCT 2012

I certify that I receive a benefit(s) under the Regulations of the United Nations Joint Staff Pension Fund and that, on the date of my signature as indicated below, I continue to be entitled to this (these) benefit(s). I note that falsification of signature will be considered fraud.

Je certifie que je perçois une (des) prestation(s) qui m'est (me sont) versée(s) en vertu des dispositions des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et que je continue d'y avoir droit à la date à laquelle j'appose ma signature. J'ai pris bonne note que falsifier une signature est considéré comme une tentative de fraude.

Certifico que recibo una(s) prestación(es) en virtud de las disposiciones de los Estatutos de la Caja Común de Pensiones del Personal de las Naciones Unidas, a la(s) que continúo teniendo derecho en la fecha que firmo el presente certificado. Entiendo que la falsificación de la firma será considerado como fraude.

SIGNATURE / FIRMA

(See below if you are unable to sign)
(Si vous n'êtes pas en mesure de signer, voir ci-dessous)
(Si no le es posible firmar, vea a continuación)

JE DECLARE MON LIEU DE RESIDENCE ETRE
TOUJOURS: **FRANCE**

PRESTATION(S)**RETRAITE**

DATE

> 7 Novembre 2012

IF YOU ARE UNABLE TO SIGN YOUR NAME, AFFIX YOUR THUMBPRINT HERE

SI VOUS N'ETIEZ PAS EN MESURE DE SIGNER CI-DESSUS, VEUILLEZ APOSER VOTRE EMPREINTE DIGITALE ICI

SI NO LE FUE POSIBLE FIRMAR, PONGA SU HUELLA DIGITAL AQUÍ

Witness Name / Nom du témoin/ Apellido del testigo	Witnessed or attested to by a UN system official, attending physician or local government authority. Validée par un fonctionnaire du système des Nations Unies, par le médecin traitant ou par les autorités locales. Validada por un funcionario del sistema de las Naciones Unidas, por el médico a cargo o por las autoridades locales.		
Witness Title / Titre du témoin / Cargo del testigo	SIGNATURE / FIRMA	OFFICIAL STAMP (SEAL) SCEAU OFFICIEL SELLO OFFICIAL	

MOISTEN GLUE / HUMECTER ICI / HUMEDECER LA TIRA ENGOMADA

Votre Certificat de Droit à Prestation (CE)



Certificat de Droit à Prestation (CE)

Q: J'ai reçu mon CE, mais à cause de mon âge ou condition médicale je ne peux plus signer, que dois-je faire?

R: Vous pouvez apposer votre empreinte digitale à la case indiquée devant un témoin, qui fait valider l'empreinte. Ce témoin doit être **un fonctionnaire du système des Nations Unies, votre médecin traitant ou les autorités locales**

La personne validant l'empreinte doit indiquer son nom, titre, signature et sceau officiel dans les cases indiquées

Pour la première fois que l'empreinte digitale est utilisée au lieu de la signature, une attestation médicale indiquant la raison de l'impossibilité de signer doit être jointe au CE



CERTIFICATE OF ENTITLEMENT / CERTIFICAT DE DROIT A PRESTATION / CERTIFICADO DE DERECHO A PRESTACIÓN

NUMERO DE RETRAITE

NOM

DATE DATE

Votre Certificat de Droit à Prestation (CE)

CustomMind™ Solutions by Pama Enterprises Inc. 800.695.4726

FOLD

L.I. ■ 33793

InfoSeal® Patent Number 4,951,864

I certify that I receive a benefit(s) under the Regulations of the United Nations Joint Staff Pension Fund and that, on the date of my signature as indicated below, I continue to be entitled to this (these) benefit(s). I note that falsification of signature will be considered fraud.

Je certifie que je perçois une (des) prestation(s) qui m'est (me sont) versée(s) en vertu des dispositions des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et que je continue d'y avoir droit à la date à laquelle j'appose ma signature. J'ai pris bonne note que falsifier une signature est considéré comme une tentative de fraude.

Certifico que recibo una(s) prestación(es) en virtud de las disposiciones de los Estatutos de la Caja Común de Pensiones del Personal de las Naciones Unidas, a la(s) que continúo teniendo derecho en la fecha que firmo el presente certificado. Entiendo que la falsificación de la firma será considerado como fraude.

SIGNATURE / FIRMA
(See below if you are unable to sign)
(Si vous n'êtes pas en mesure de signer, voir ci-dessous)
(Si no le es posible firmar, vea a continuación)
DATE DATEZ ICI

TYPE DE PRESTATION ET PAYS DE RESIDENCE SI DOUBLE FILIERE

IF YOU ARE UNABLE TO SIGN YOUR NAME, AFFIX YOUR THUMBPRINT HERE
SI VOUS N'ETIEZ PAS EN MESURE DE SIGNER CI-DESSUS, VEUILLEZ APPOSER VOTRE EMPREINTE DIGITALE ICI
SI NO LE FUE POSIBLE FIRMAR, PONGA SU HUELLA DIGITAL AQUÍ

Witness Name / Nom du témoin/ Apellido del testigo
Witness Title / Titre du témoin / Cargo del testigo
Witnessed or attested to by a UN system official, attending physician or local government authority.
Validée par un fonctionnaire du système des Nations Unies, par le médecin traitant ou par les autorités locales.
Validada por un funcionario del sistema de las Naciones Unidas, por el médico a cargo o por las autoridades locales.
Signature / FIRMA
OFFICIAL STAMP (SEAL)
SCEAU OFFICIEL
SELLO OFFICIAL
Empreinte Digitale Ici
Signature et Sceau officiel du Témoin



58469 -

MS

DATE 25 OCT 2012

Votre Certificat de Droit à Prestation (CE)

I certify that I receive a benefit(s) under the Regulations of the United Nations Joint Staff Pension Fund and that, on the date of my signature as indicated below, I continue to be entitled to this (these) benefit(s). I note that falsification of signature will be considered fraud.

Je certifie que je perçois une (des) prestation(s) qui m'est (me sont) versée(s) en vertu des dispositions des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et que je continue d'y avoir droit à la date à laquelle j'appose ma signature. J'ai pris bonne note que falsifier une signature est considéré comme une tentative de fraude.

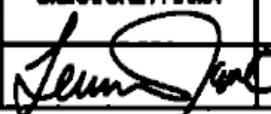
Certifico que recibo una(s) prestación(es) en virtud de las disposiciones de los Estatutos de la Caja Común de Pensiones del Personal de las Naciones Unidas, a la(s) que continúo teniendo derecho en la fecha que firmo el presente certificado. Entiendo que la falsificación de la firma será considerado como fraude.

SIGNATURE / FIRMA	

(See below if you are unable to sign) (Si vous n'êtes pas en mesure de signer, voir ci-dessous) (Si no le es posible firmar, ver a continuación)	
DATE	>

BENEFIT(S)
WIDOW

IF YOU ARE UNABLE TO SIGN YOUR NAME, AFFIX YOUR THUMBPRINT HERE
SI VOUS N'ETIEZ PAS EN MESURE DE SIGNER CI-DESSUS, VEUILLEZ APPOSER VOTRE EMPREINTE DIGITALE ICI
SI NO LE FUE POSIBLE FIRMAR, PONGA SU HUELLA DIGITAL AQUI

Witness Name / Nom du témoin / Apellido del testigo LENWORTH JACKSON	Witnessed or attested to by a UN system official, attending physician or local government authority. Validée par un fonctionnaire du système des Nations Unies, par le médecin traitant ou par les autorités locales. Validada por un funcionario del sistema de las Naciones Unidas, por el médico a cargo o por las autoridades locales.	
Witness Title / Titre du témoin / Cargo del testigo MEDICAL PRACTITIONER	SIGNATURE / FIRMA 	
		OFFICIAL STAMP (SEAL) SCÉAU OFFICIEL DE LA CASSA COMUN DE PENSIONES DEL PERSONAL DE LAS NACIONES UNIDAS RUTHVIN M. L. ... TEL (NYU) 880-0171 / 880-0287-0 TEL (NYU) 880-0171 / 880-0287-0



Relevé Trimestriel



Relevé Trimestriel de Pension

Q: Je reçois un relevé plein de chiffres de temps en temps, de quoi s'agit-il?

R: Un relevé de pension indiquant le montant brut payable est envoyé au retraité à chaque fois que le montant brut (*sans déduction de l'assurance maladie*) payable change.

Si vous êtes **sur la filière USD Dollar** et **vous êtes payé en US Dollar**, le montant brut payable ne change que s'il y a un ajustement par rapport au coût de la vie aux Etats Unies. Le dernier changement est alors votre dernier relevé date **d'Avril 2012**



UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

UNITED NATIONS JOINT STAFF PENSION FUND
CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

NEW YORK (Headquarters)
P.O. Box 5036, UNITED NATIONS, N.Y., N.Y. 10017
Tel: (212) 963-6931; Fax: (212) 963-3146
E-mail: UNJSPF@UN.ORG
Cable: UNATIONS NEWYORK
Web: <http://www.unjspf.org>

OFFICE AT GENEVA
c/o PALAIS DES NATIONS
CH - 1211, Geneva 10
Tel: +41 (0) 22 928 8800; Fax: +41 (0) 22 928 9099
E-mail: UNJSPF.GVA@UNJSPF.ORG
Web: <http://www.unjspf.org>

R/07782

24 APRIL 2012

MS.

IN ACCORDANCE WITH THE UNJSPF PENSION ADJUSTMENT SYSTEM, AS AMENDED BY THE GENERAL ASSEMBLY OF THE UNITED NATIONS IN DECEMBER 2006, YOUR BENEFIT IS ESTABLISHED AS DETAILED BELOW.

EFFECTIVE DATE: 1 APR 2012 (PAYABLE MONTHLY IN ARREARS)

MAIN BENEFIT:

----- U.S. DOLLAR TRACK -----					---- LOCAL TRACK ----	
COL	COL	ADJUSTED	EXCHANGE	LOCAL	COL	ADJUSTED
DATE	%	AMOUNT	RATE	EQUIVALENT	%	AMOUNT
04/12	4.5	1,369.83	1.0000	1,369.83	USD*	

* BENEFIT PAYABLE

TOTAL MONTHLY AMOUNT PAYABLE..... 1,369.83 USD
=====

CHIEF, PAYMENTS UNIT

**Votre
Relevé de
Pension:
filère
USD,
paiement
en USD
sans ASHI**

Nouvel ajustement

Nouveau montant payable

Montant Payable (versé dans votre compte)



UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

UNITED NATIONS JOINT STAFF PENSION FUND
CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

NEW YORK (Headquarters)
P.O. Box 5036, UNITED NATIONS, N.Y., N.Y. 10017
Tel: (212) 963-6931; Fax: (212) 963-3146
E-mail: UNJSPF@UN.ORG
Cable: UNATIONS NEWYORK
Web: <http://www.unjspf.org>

OFFICE AT GENEVA
c/o PALAIS DES NATIONS
CH -1211, Geneva 10
Tel: +41 (0) 22 928 8800; Fax: +41 (0) 22 928 9099
E-mail: UNJSPF.GVA@UNJSPF.ORG
Web: <http://www.unjspf.org>

R/95468

24 AVRIL 2012

MME

FRANCE

EN CONFORMITE AVEC LE SYSTEME D'AJUSTEMENT DES PENSIONS, TEL QUE REVISE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES EN DECEMBRE 2006, VOTRE DROIT A
PRESTATION SE DECOMPOSE COMME INDIQUE CI-DESSOUS.

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR: 1 AVR 2012 (VERSEE MENSUELLEMENT A TERME ECHU)

PRESTATION PRINCIPALE:

DATE	FILIERE DOLLAR U.S				--- FILIERE LOCALE ---	
	% AJUST	MONMANT AJUSTE	TAUX DE CHANGE	EQUIV EN DEVISE LOC	% AJUST	MONMANT AJUSTE
04/12	4.5	1,957.35	1.0000	1,957.35 USD*		

Nouvel ajustement

Nouveau montant payable

* MONTANT PAYABLE

MONTANT TOTAL MENSUEL PAYABLE..... 1,957.35 USD

Montant Brut Payable

DEDUCTION DE L ASSURANCE - MALADIE APRES CESSATION SERVICE.. 147.11 USD

Assurance Maladie (ASHI)

NET TOTAL A PAYER..... 1,810.24 USD

Montant Net Payable (versé dans votre compte)

CHEF, UNITE DES PAIEMENTS

Votre
Relevé de
Pension:
filère
USD,
paiement
en USD
avec ASHI



Relevé Trimestriel de Pension

Q: Et si je suis sur la filière USD Dollar mais je suis payé en une autre monnaie?

R: Si vous êtes **sur la filière USD Dollar** mais **vous êtes payé en une monnaie autre que US Dollar**, le montant brut payable change chaque trimestre par rapport au taux trimestriel de l'ONU entre le US Dollar et votre monnaie de paiement, vous recevrez alors un **Relevé Trimestriel**

Si le montant versé change en cours de trimestre, c'est normalement dû à un changement de la prime d'Assurance Maladie (ASHI)



Votre Relevé de Pension: filère USD, paiement en autre monnaie sans ASHI

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

UNITED NATIONS JOINT STAFF PENSION FUND
CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

NEW YORK (Headquarters)
P.O. Box 5036, UNITED NATIONS, N.Y., N.Y. 10017
Tel: (212) 963-6931; Fax: (212) 963-3146
E-mail: UNJSPF@UN.ORG
Cable: UNATIONS NEWYORK
Web: <http://www.unjspf.org>

OFFICE AT GENEVA
c/o PALAIS DES NATIONS
CH - 1211, Geneva 10
Tel: +41 (0) 22 928 8800; Fax: +41 (0) 22 928 9099
E-mail: UNJSPF.GVA@UNJSPF.ORG
Web: <http://www.unjspf.org>

R/06972

21 DECEMBRE 2012

1247 ANIERES SWITZERLAND

EN CONFORMITE AVEC LE SYSTEME D'AJUSTEMENT DES PENSIONS, TEL QUE REVISE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES EN DECEMBRE 2006, VOTRE DROIT A
PRESTATION SE DECOMPOSE COMME INDIQUE CI-DESSOUS.

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR: 1 JAN 2013

PRESTATION PRINCIPALE:

----- FILIERE DOLLAR U.S -----					--- FILIERE LOCALE ---	
DATE	% AJUST	MONTANT AJUSTE	TAUX DE CHANGE	EQUIV EN DEVISE LOC	% AJUST	MONTANT AJUSTE
01/13	.0	2,254.51	1.0000	2,254.51 USD*		

Montant Payable en US Dollars

* MONTANT PAYABLE

LE MONTANT TOTAL DU VOUS SERA VERSE COMME SUIV:

MONTANT TOTAL MENSUEL DU	TAUX DE CHANGE POUR 1 DOLLAR EU	MONTANT MENSUEL PAYABLE
2,254.51 USD	.9260 CHF	2,087.68 CHF

Taux Trimestriel de l'ONU entre le USD et la Monnaie de paiement (ici CHF)

Montant Payable dans la monnaie de paiement (versé dans votre compte)

CHEF, UNITE DES PAIEMENTS



UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

UNITED NATIONS JOINT STAFF PENSION FUND
CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

NEW YORK (Headquarters)
P.O. Box 5036, UNITED NATIONS, N.Y., N.Y. 10017
Tel: (212) 963-6931; Fax: (212) 963-3146
E-mail: UNJSPF@UN.ORG
Cable: UNATIONS NEWYORK
Web: <http://www.unjspf.org>

OFFICE AT GENEVA
c/o PALAIS DES NATIONS
CH -1211, Geneva 10
Tel: +41 (0) 22 928 8800; Fax: +41 (0) 22 928 9099
E-mail: UNJSPF.GVA@UNJSPF.ORG
Web: <http://www.unjspf.org>

R/14740

21 DECEMBRE 2012

FRANCE

EN CONFORMITE AVEC LE SYSTEME D'AJUSTEMENT DES PENSIONS, TEL QUE REVISE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES EN DECEMBRE 2006, VOTRE DROIT A
PRESTATION SE DECOMPOSE COMME INDIQUE CI-DESSOUS.

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR: 1 JAN 2013

PRESTATION PRINCIPALE:

----- FILIERE DOLLAR U.S -----					--- FILIERE LOCALE ---	
DATE	% AJUST	MONTANT AJUSTE	TAUX DE CHANGE	EQUIV EN DEVISE LOC	% AJUST	MONTANT AJUSTE
01/13	.0	3,269.62	1.0000	3,269.62 USD*		

Montant Payable en US Dollars

* MONTANT PAYABLE

LE MONTANT TOTAL DU VOUS SERA VERSE COMME SUIT:

MONTANT TOTAL MENSUEL DU	TAUX DE CHANGE POUR 1 DOLLAR EU	MONTANT MENSUEL PAYABLE
3,269.62 USD	.7700 EUR	2,517.61 EUR

Taux Trimestriel de l'ONU entre le USD et la Monnaie de paiement (ici EURO)

Montant Brut Payable en Euros

DEDUCTION DE L ASSURANCE - MALADIE APRES CESSATION SERVICE.. 83.08 EUR

Assurance Maladie (ASHI)

NET TOTAL A PAYER..... 2,434.53 EUR

Montant Net (euro) Payable (versé dans votre compte)

CHEF, UNITE DES PAIEMENTS

Votre Relevé de Pension: filière USD, paiement en autre monnaie avec ASHI



Relevé Trimestriel de Pension

Q: Pourquoi parfois il tarde à venir alors qu'il est toujours daté aux environs du 24 du mois?

R: La Caisse produit environ **22 000 relevés par trimestre**. Les relevés sont imprimés par notre bureau de New York et envoyés à la Section des Publications de l'ONU pour la mise en enveloppe et ensuite envoyés à la Poste de l'ONU pour envoi. Les retards et erreurs lors de la mise en enveloppe et transmission par la Poste de l'ONU sont indépendant du contrôle de la Caisse.

Nous rappelons **qu'ils sont disponibles le 24 du mois précédant le premier paiement du trimestre sur la partie sécurisée de notre site web.**

Pour le trimestre de Janvier-Mars 2013, ils étaient disponibles le 24 Décembre 2012 pour ceux qui sont payés à l'avance

le 24 Janvier 2013 pour ceux qui sont payés à terme échu

Les relevés d'Octobre 2012 ont été détruits par Hurricane Sandy et on dû être réimprimés



Relevé Trimestriel de Pension

Q: Et pourquoi j'ai des ami(e)s qui l'ont toujours avant moi?

R: L'envoi des relevés dépend de quand les pensions sont dues.

Pour le trimestre commençant par Janvier 2013 par exemple,

Pour les pensions **payées à l'avance** (départ avant le 31/12/1984), la pension de **Janvier 2013, due le 01 Janvier 2013** a été payée le 28 décembre 2012. Le relevé a été alors **envoyé le 24 décembre 2012**

Pour les pensions **payées à terme échu** (départ au 31/12/1984 et après), la pension de **Janvier 2013, due le 01 février 2013** a été payée le 30 Janvier 2013. Le relevé est alors **envoyé le 24 Janvier 2013**

Les bénéficiaires payés à l'avance auront toujours le relevé un mois avant les bénéficiaires payés à terme échu.



Attestations



Attestations

Q: Comment puis-je justifier mon statut de retraité et le montant de ma pension

R: Nous avons trois sortes d'attestations:

1. Attestation de retraite justifiant le statut de retraité, avec ou sans montant
2. Attestation Annuelle indiquant les sommes versées au retraité pour l'année civile (01 Janvier au 31 décembre)
3. Attestation de la période de contribution avec ou sans le montant total des contributions



Attestations – Retraite (Mensuelle)

Nous livrons une attestation de retraite à la demande (écrite ou orale) du retraité. Elle est envoyée par courrier à l'adresse postale.

Elle peut être livrée avec ou sans montant à la demande du bénéficiaire.

Si elle est livrée avec montant, le montant est la pension brute totale (incluant pension d'enfant) payable au trimestre en cours

Elle peut inclure ou non la domiciliation bancaire à la demande du bénéficiaire



Attestation Mensuelle avec et sans montant

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

UNITED NATIONS JOINT STAFF PENSION FUND
CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

NEW YORK (Headquarters)
P. O. Box 5036, UNITED NATIONS, N.Y., N.Y. 10017
Tel: (212) 963-6931; Fax: (212) 963-3146
E-mail: UNJSPF@UN.ORG
Cable: UNATIONS NEWYORK
Web: <http://www.unjspf.org>

OFFICE AT GENEVA
c/o Palais des Nations
CH-1211, Geneva 10
Tel: +41 (0) 22 928 8800; Fax: +41 (0) 22 928-9099
E-mail: UNJSPF.GVA@UNJSPF.ORG
Web: <http://www.unjspf.org>

REF:R/C3059/CT/12

ATTESTATION

Je soussigné, certifie que _____ est au bénéfice d'une prestation de retraite viagère de la Caisse Commune des Pensions du Personnel des Nations Unies depuis le **01 mai 2012**.

Fait à Genève, le **11 septembre 2012**, pour servir et valoir ce que de droit.



Aliamane BACAR SAID

Chef, Service à la clientèle et
Section de la gestion de la documentation
Administrateur chargé des finances
CCPPNU, Bureau à Genève

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

UNITED NATIONS JOINT STAFF PENSION FUND
CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

NEW YORK (Headquarters)
P. O. Box 5036, UNITED NATIONS, N.Y., N.Y. 10017
Tel: (212) 963-6931; Fax: (212) 963-3146
E-mail: UNJSPF@UN.ORG
Cable: UNATIONS NEWYORK
Web: <http://www.unjspf.org>

OFFICE AT GENEVA
c/o Palais des Nations
CH-1211, Geneva 10
Tel: +41 (0) 22 928 8800; Fax: +41 (0) 22 928-9099
E-mail: UNJSPF.GVA@UNJSPF.ORG
Web: <http://www.unjspf.org>

REF:R/75937/CT/12

ATTESTATION

Je soussigné, certifie que _____ est au bénéfice d'une prestation de retraite viagère de la Caisse Commune des Pensions du Personnel des Nations Unies depuis le **01 septembre 2001**.

Le montant mensuel de sa prestation s'élève aujourd'hui à **4544.63 EUR**.

Fait à Genève, le **11 septembre 2012**, pour servir et valoir ce que de droit.



Aliamane BACAR SAID

Chef, Service à la clientèle et
Section de la gestion de la documentation
Administrateur chargé des finances
CCPPNU, Bureau à Genève



Attestations – Sommes payées (Annuelle)

Attestation Annuelle indiquant les sommes versées au retraité pour l'année civile (01 Janvier au 31 décembre) est envoyée à la demande (écrite ou orale) du retraité **pour la première demande**. Elle est envoyée par courrier à l'adresse postale dans 15 jours ouvrable après la première demande, et **automatiquement en fin Janvier de chaque année**.

- L'ensemble des montants versés durant l'année fiscale, y compris **les sommes en capital /rétroactivités et ajustements divers** sont mentionnés.
- Les montants sont indiqués dans **la monnaie de paiement**. Il s'agit des **montants bruts de déduction de prime d'assurance maladie**, veuillez vous adresser à votre caisse maladie afin d'obtenir un certificat concernant ces déductions.
- Les montants **des prestations d'enfant(s)** sont mentionnés séparément mais ne peuvent être omis.
- Toutes les attestations annuelles sont émises sur la base des dispositions énoncées ci-dessus **sans dérogation**.



Attestations – Sommes payées (Annuelle)

PAIEMENTS RETENUS POUR LE CALCUL DES ATTESTATIONS 2012

Pour les pensions **payées d'avance** (cessation de service **avant le 31/12/84**, l'attestation contient 12 mensualités de la pension de Janvier 2012 (**payée en fin Décembre 2011**) à la pension de décembre 2012 (**payée en fin Novembre 2011**))

Pour les pensions **payées à terme échu** (cessation de service **le 31/12/84 ou après**, l'attestation contient 12 mensualités de la pension de Décembre 2011 (**payée en fin Décembre 2011**) à la pension de Novembre 2012 (**payée en fin Novembre 2012**))



Attestation: Extérieur du document

UNITED NATION  NATIONS UNIES

JOINT STAFF PENSION FUND
OFFICE AT GENEVA
PALAIS DES NATIONS
CH-1211, Geneva 10
Web: www.unjspf.org

PORT PAYÉ
1211 GENÈVE 10

A Prioritaire

**Déchirez le long de
cette ligne pour ouvrir**


01170 VESANCY
FRANCE



Attestation: Intérieur du document

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES
JOINT STAFF PENSION FUND

147498 R/84132

22 JAN 2013

ATTESTATION

PERSONNEL ET CONFIDENTIEL

MONTANT TOTAL DES PENSIONS VERSEES PAR LA CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU
PERSONNEL DES NATIONS UNIES AU COURS DE LA PERIODE DU 01/01/2012 AU 31/12/2012:

CODE MONETAIRE	PRESTATION PRINCIPALE	TOTAL
CHF	10,227.34	10,227.34

Monnaie de
Paiement





Attestation: Contenant toute les prestations

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES
JOINT STAFF PENSION FUND

212565 R/C2996

22 JAN 2013

ATTESTATION

PERSONNEL ET CONFIDENTIEL

MONTANT TOTAL DES PENSIONS VERSEES PAR LA CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES AU COURS DE LA PERIODE DU 01/06/2012 AU 31/12/2012:

CODE MONETAIRE	SOMME EN CAPITAL	PRESTATION PRINCIPALE	PENSION D'ENFANT	TOTAL
USD	220,000.00			220,000.00
EUR		29,513.38	1,319.41	30,832.79

La Somme en Capital est toujours payée et reportée en **US Dollar**

La Somme en Capital ne peut en aucun cas être omise de l'attestation

Pour les retraités de l'année courante, nous pouvons à leur demande produire manuellement une attestation avec comme début de période leur date de retraite. **Aucune autre date ne peut être retenue comme début de période**



Attestations de la Période de contribution

A la demande des bénéficiaires (normalement suite à une demande des Caisses de Retraites locales), la Caisse établit une attestation de la période de contribution.

La Caisse établit également une attestation de la période de contribution avec le total des sommes cotisées



Attestations de la Période de contribution

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

UNITED NATIONS JOINT STAFF PENSION FUND
CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

NEW YORK (Headquarters)
P.O. Box 5036, UNITED NATIONS, N.Y., N.Y. 10017
Tel: (212) 963-6931; Fax: (212) 963-3146
E-mail: UNJSPF@UN.ORG
Cable: UNATIONS NEWYORK
Web: <http://www.unjspf.org>

OFFICE AT GENEVA
c/o PALAIS DES NATIONS
CH-1211, Geneva 10
Tel: +41 (0) 22 928 8900; Fax: +41 (0) 22 928 9099
E-mail: UNJSPF.GVA@UNJSPF.ORG
Web: <http://www.unjspf.org>

REFERENCE: (12) - R/C2129/CT/AB

ATTESTATION

Je, soussigné, certifie que **M** a participé à la
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour la période du **24 novembre 1985** au **31 mars 2012**. La période était à temps plein sans interruption de contrat.

Les détails de sa période d'affiliation sont annexés à cette attestation.

M reçoit une prestation de retraite viagère depuis le **1er avril 2012**.

Fait à Genève, le 22 novembre 2012 pour servir et valoir ce que de droit.



Aliamane BACAR SAID
Chef, Service à la clientèle et
Section de la gestion de la documentation
Administrateur chargé des finances
CCPPNU, Bureau à Genève

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

UNITED NATIONS JOINT STAFF PENSION FUND
CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

NEW YORK (Headquarters)
P. O. Box 5036, UNITED NATIONS, N.Y., N.Y. 10017
Tel: (212) 963-6931; Fax: (212) 963-3146
E-mail: UNJSPF@UN.ORG
Cable: UNATIONS NEWYORK
Web: <http://www.unjspf.org>

OFFICE AT GENEVA
c/o Palais des Nations
CH-1211, Geneva 10
Tel: +41 (0) 22 928 8800; Fax: +41 (0) 22 928-9099
E-mail: UNJSPF.GVA@UNJSPF.ORG
Web: <http://www.unjspf.org>

REF:CG (12) R/37609

Geneva, 26 March 2012

TO WHOM IT MAY CONCERN

I, the undersigned, certify that **Mrs.** is a former participant of the United Nations Joint Staff Pension Fund. **Mrs.** participated during the period from 1 **May 1966** through to **31 August 1987**.

Mrs. has been receiving a retiree's benefit since **1 September 1987**.

The total of **Mrs.** own contributions for the above-mentioned period of participation amounted to **32,797.90 US Dollars** and the final value of interest was **8,239.00 US Dollars**. The employer's total contribution, which is twice her contribution, amounted to **65,595.80 US Dollars** for the same period.

Aliamane BACAR SAID


Officer, Finance Section



Déménagement



Déménagement

Q: Je change d'adresse: dois-je informer la Caisse et comment?

R: Si vous changez d'adresse même dans le même pays, vous devez informer la Caisse en remplissant le formulaire **PF23M** et en le retournant **en Original** par courrier ou valise diplomatique.

Les documents reçus par email (inclus PDF), photocopie ou fax ne sont pas acceptés.

UNITED NATIONS JOINT STAFF PENSION FUND

NEW YORK (Siège)
P.O. BOX 5036, NATIONS UNIES, N.Y. 10017
Tél. (212) 963-6931; Fax (212) 963-3146
E-mail: UNJSPF@UN.ORG
Cable: UNATIONS NEW YORK
Web: <http://www.unjssf.org>

BUREAU À GENÈVE
c/o PALAIS DES NATIONS
CH-1211, Genève 10
Tél. + 41 (0) 928-8800; Fax + 41 (0) 928-9099
E-mail: UNJSPF_GVA@UNJSPF.ORG
Web: <http://www.unjssf.org>

CHANGEMENT D'ADRESSE

IMPORTANT
Veuillez indiquer votre numéro
d'immatriculation à la Caisse des pensions

R/	C	2	3	4	5
----	---	---	---	---	---

PRIÈRE DE DACTYLOGRAPHIER OU D'ÉCRIRE EN LETTRES D'IMPRIMERIE

Je soussigné(e), MONNOM MONPRENOM
(NOM) (PRÉNOMS)

donne ci-après mes instructions aux CCPPNU pour mon changement d'adresse postale :

Adresse postale: 88 MA RUE
CODE POSTALE VILLE
DEPARTEMENT
PAYS

Information supplémentaire:

Courriel: monemail@domaine.com
N° de téléphone: +33 6 00 00 00 00


Signature ¹

Date: 25 January 2013
(Jour)(Mois)(Année)

CHANGEMENT D'ADRESSE

- **Remplissez le formulaire sur notre site web (si possible) avant de l'imprimer et signer, cela évite les mauvaises interprétations**

➤ **L'ORIGINAL** de ce formulaire dûment rempli doit porter **VOTRE SIGNATURE**. [Veuillez prendre note que des télécopies ou photocopies de celui-ci ou une copie du formulaire comme pièce jointe à un email ne sont pas acceptées.]

¹ L'ORIGINAL de ce formulaire dûment rempli doit porter **VOTRE SIGNATURE**. [Veuillez prendre note que des télécopies de celui-ci ou une copie du formulaire comme pièce jointe à un email ne sont pas acceptées.]



Changement d'instructions de paiement



Changement d'Instructions de Paiement

Q: Je change de banque, comment informer la Caisse

R: Si vous changez de banque même dans le même pays, ou si vous changez de monnaie de paiement, vous devez informer la Caisse en remplissant le formulaire PF23 et en le retournant en Original par courrier ou valise diplomatique.

Si votre banque vous informe d'un changement dans votre compte (**codes bancaires ou compte**), il faut également informer la Caisse.

Les documents reçus par email (inclus PDF), photocopie ou fax ne sont pas acceptés.



Changement d'Instructions de Paiement - Délais

Q: Combien de temps faut-il à la Caisse pour faire le changement?

R: Cela dépend de la date de réception de la demande. Les paiements sont clôturés autour du 10 du mois pour les paiements dus en fin de mois.

(Exemple: clôture le 11 février 2013 pour les paiements dus le 27 février 2013)

Les instructions reçues après le 7 du mois sont effectuées pour les paiements du mois suivant.

Les bénéficiaires ne doivent pas fermer leurs anciens compte avant de recevoir de la Caisse la lettre confirmant le changement des instructions de paiement

NEW YORK (Headquarters)
P.O. Box 5036
UNITED NATIONS, N.Y., N.Y. 10017
Tel: (212) 963-6931

OFFICE AT GENEVA
c/o PALAIS DES NATIONS
CH-1211, Geneva 10
Tel: +41 (0) 22 926-8800

MODIFICATION DES INSTRUCTIONS CONCERNANT LE VERSEMENT DES PRESTATIONS

IMPORTANT

Veuillez inscrire ci-dessous le numéro de votre dossier de retraite

R/	C	2	3	4	5
----	---	---	---	---	---

VEUILLEZ DACTYLOGRAPHIER OU ECRIRE EN LETTRES D'IMPRIMERIE

BACAR SAID	ALIAMANE	
(Nom)	(Prénom)	(Deuxième prénom)

ADRESSE POSTALE :

8 MA RUE
CODE POSTALE, MA VILLE
MON PAYS

Téléphone : +269 0000 0000 00000 E-mail : nom@domaine.com

VEUILLEZ EFFECTUER LE VERSEMENT A MON COMPTE, COMME SUIT:

MONNAIE DE PAIEMENT : EUROS (Préciser laquelle)

NOM DE L'ETABLISSEMENT FINANCIER SOCIETE GENERALE	NUMERO DE COMPTE FR7612345123451234567891201 (IBAN: 27 Char FR, 21 Char CH)
NOM DE L'AGENCE, LE CAS ECHÉANT AGENCE DE PARIS FONTENOY	Code ou adresse ABA, SWIFT, BLZ, ABI, CAB ou autre à utiliser pour les virements (à obtenir auprès de votre banque)
ADRESSE 7 PLACE DE FONTENOY	
(VILLE, DEPARTEMENT, CODE POSTAL, PAYS) PARIS, FRANCE	
SOGEFRPP	

NOTE : Pour des comptes bancaires tenus uniquement à l'extérieur des Etats-Unis d'Amérique et de la Suisse, veuillez joindre à ce formulaire un document de votre banque faisant apparaître les codes à utiliser pour l'acheminement des virements internationaux.

Pour des raisons administratives, les instructions de paiement données ci-dessus devront rester en vigueur un an au moins.

Date : 25 Jan 2013 Signature : 

NOTE : L'original de ce formulaire dûment complété et portant votre signature doit être remis à la Caisse. Veuillez prendre note que des télécopies de celui-ci ou une copie du formulaire comme pièce jointe à un E-Mail ne sont pas acceptés. A compter de la réception du formulaire, les changements requis peuvent prendre jusqu'à 6 semaines pour être effectués.

CHANGEMENT D'INSTRUCTIONS DE PAIEMENT

- **Remplissez le formulaire sur notre site web (si possible) avant de l'imprimer et signer, cela évite les mauvaises interprétations**
- **Attachez un RIB de votre compte**
- **L'ORIGINAL de ce formulaire dûment rempli doit porter VOTRE SIGNATURE.** [Veuillez prendre note que des télécopies ou photocopies de celui-ci ou une copie du formulaire comme pièce jointe à un email ne sont pas acceptées.]

R/85831

24 SEPTEMBRE 2012

[REDACTED]
74160 ST JULIEN EN GENEVOIS
FRANCE

Païement versé en fin
Septembre 2012

Monnaie de paiement

VEUILLEZ NOTER QU' A COMPTER DU PAIEMENT DE LA PENSION DU MOIS
D' OCTOBRE 2012, VOTRE PRESTATION SERA VERSEE SELON VOS
NOUVELLES INSTRUCTIONS DE PAIEMENT EN EURO
SELON LES DONNEES SUIVANTES:

Instructions Bancaires

CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL
2 RUE MONSEIGNEUR PAGET
74160 ST. JULIEN EN GENEVOIS
FRANCE
CMCIFR2A
[REDACTED]
FR761021 [REDACTED]

POUR DES RAISONS D'ORDRE ADMINISTRATIF, TOUTEFOIS , JE VOUS
SIGNALE QUE CES INSTRUCTIONS DE PAIEMENT NE POURRONT PAS ETRE
MODIFIEES AVANT UNE ANNEE

NOTIFICATION DE CHANGEMENT D'INSTRUCTIONS DE PAIEMENT

- **Les paiements sont versés à la fin du mois précédant le mois du payroll indiqué**
- **Vérifiez les instructions (monnaie de paiement, code et compte bancaire) pour s'assurer qu'ils sont conformes à ce que vous avez souhaité**
- **En cas de force majeure, nous pouvons changer les instructions avant une année**



Changement d'Instructions de Paiement – Conséquences possibles

Q: Quelles sont les conséquences possibles suite au changement d'instructions bancaires?

R: Si vous changez d'instructions de paiement, deux conséquences sont possibles: **Fluctuation** et Frais bancaires

Pour éviter **les fluctuations sans limites** (en hausse ou en baisse), la **Monnaie de la filiale** doit impérativement être égale à la **monnaie de paiement**.

Filiale	Monnaie de paiement	Conséquence
USD	USD	Pas de fluctuation sans limites
USD	CHF	Fluctuation Trimestrielle illimitée
USD	EURO	Fluctuation Trimestrielle illimitée
Locale Suisse (CHF)	CHF	Pas de fluctuation sans limites
Locale Suisse (CHF)	USD	Fluctuation Trimestrielle illimitée
Locale Suisse (CHF)	EURO	Double fluctuation: CHF-USD, USD-EURO
Local France (EUR)	EURO	Pas de fluctuation sans limites
Locale France (EUR)	USD	Fluctuation Trimestrielle illimitée
Locale France (EUR)	CHF	Double fluctuation: EUR-USD, USD-CHF



Changement d'Instructions de Paiement – Conséquences possibles

Q: Quelles sont les conséquences possibles suite au changement d'instructions bancaires?

R: Si vous changez d'instructions de paiement, deux conséquences sont possibles: Fluctuation et **Frais bancaires**

La Caisse paie les frais d'envoi, mais *n'absorbe pas les frais liés à la réception des pensions*

Pour éviter les frais bancaires, la destination du paiement doit être dans la même Zone que la monnaie.

Monnaie	Destination	Frais bancaires (oui, non, possible)
USD	Etats Unis	Non
USD	Autres pays	Oui pour la plupart, qlq exceptions
EURO	Zone SEPA (32 pays)	Non
EURO	Hors Zone SEPA	Oui pour la plupart, qlq exceptions
CHF	Suisse	Non
CHF	Hors Suisse	OUI
Autres Monnaies du payroll	Dans leurs zones	NON
Autres Monnaies du payroll	Hors leurs zones	OUI



PAYS

SEPA (Single Euro Payment Area)

PAYS DE LA ZONE SEPA AND LEURS STRUCTURES IBAN

Pays	Longueur	Position des codes bancaires	Exemple des Présentation Papier	Code ONU	Code ISO
Autriche	20 an	5-9	AT61 1904 3002 3457 3201	030	AT
Belgique	16 an	5-7	BE62 5100 0754 7061	048	BE
Bulgarie	22 an	5-12	BG95 BACX 9660 2161 3419 07	057	BG
Chypre	28 an	5-12	CY18 0020 0110 0000 0012 0156 3300	111	CY
Republique Tchèque	24 an	5-8	CZ65 0800 0000 1920 0014 5399	113	CZ
Danemark	18 an	5-8	DK50 0040 0440 1162 43	120	DK
Estonie	20 an	5-6	EE38 2200 2210 2014 5685	140	EE
Finland	18 an	5-10	FI21 1234 5600 0007 85	144	FI
France	27 an	5-14	FR14 2004 1010 0505 0001 3M02 606	147	FR
Allemagne	22 an	5-12	DE89 3704 0044 0532 0130 00	525	DE
Grèce	27 an	5-11	GR16 0110 1250 0000 0001 2300 695	165	GR
Hongrie	28 an	5-11	HU42 1177 3016 1111 1018 0000 0000	195	HU
Islande	26 an	5-8	IS14 0159 2600 7654 5510 7303 39	198	IS
Irlande	22 an	5-14	IE29 AIBK 9311 5212 3456 78	216	IE
Italie	27 an	6-15	IT40 S054 2811 1010 0000 0123 456	222	IT
Latvia	21 an	5-8	LV88 BANK 0000 4351 9500 1	247	LV
Liechtenstein	21 an	5-9	LI21 0881 0000 2324 013A A	555	LI
Lithuanie	20 an	5-9	LT37 7300 0100 0455 9457	260	LT
Luxembourg	20 an	5-7	LU28 0019 4006 4475 0000	264	LU
Malte	31 an	5-13	MT84 MALT 0110 0001 2345 MTLC AST0 01S	279	MT
Monaco	27 an	5-14	MC58 1348 8000 0100 5250 6002 637	565	MC
Pays Bas	18 an	5-8	NL91 ABNA 0417 1643 00	300	NL
Norvège	15 an	5-8	NO93 8601 1117 947	324	NO
Pologne	28 an	5-12	PL27 1140 2004 0000 3002 0135 5387	345	PL
Portugal	25 an	5-12	PT50 0002 0123 1234 5678 9015 4	348	PT
Roumanie	24 an	5-8	RO75 INGB 0000 9999 0133 8258	366	RO
Slovaquie	24 an	5-8	SK84 0200 0000 0011 8669 5756	395	SK
Slovenie	19 an	5-9	SI56 1910 0000 0123 438	394	SI
Espagne	24 an	5-12	ES91 2100 0418 4502 0005 1332	399	ES
Suède	24 an	5-7	SE35 5000 0000 0549 1000 0003	411	SE
Suisse	21 an	5-9	CH93 0076 2011 6238 5295 7	575	CH
Royaume Uni	22 an	5-14	GB29 NWBK 6016 1331 9268 19	453	GB



SYSTÈME D'AJUSTEMENT DES PENSIONS

Ajustement des Pensions par rapport au coût de la vie

Double Filière



Systeme D'ajustement: Principe

Q: Le système d'ajustement des Pensions, qu'est-ce que c'est, à quoi ça sert?

- R: L'ajustement des pensions est l'alignement des pensions sur l'indice des prix à la consommation (IPC). Il sert alors à protéger le pouvoir d'achat des pensions contre l'inflation et où applicable, contre les fluctuations monétaires
- Toutes les pensions mensuelles sont ajustées chaque année si l'IPC a changé d'au moins 2% depuis le dernier ajustement
- La Caisse calcule toutes les pensions initialement sur **la filière US Dollar**. Les bénéficiaires ont l'option d'ajouter une deuxième filière, celle de leur pays de résidence: on parle alors de **Double filière**



Systeme D'ajustement: La double filière

Q: A quoi sert la double filière?

➤ R: La double filière:

- offre la stabilité du montant de la pension dans la monnaie du pays de résidence (les fluctuations éventuelles du montant payé de votre prestation étant alors limitées entre le **montant de la filière locale** et le **plafond de 120/110%**)
- offre le maintien du pouvoir d'achat par une indexation sur la base de l'inflation de votre pays de résidence



Systeme D'ajustement: Comment savoir la filière

Q: Comment savoir si je suis déjà sur la double filière?

- R: Regardez votre relevé, vous constaterez qu'il y a deux rubriques:
 - à gauche la filière US Dollar et à droite la filière locale (2^{ème} filière de la double filière).
 - Si la rubrique de droite est vierge, vous êtes seulement sur la filière US Dollar

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

UNITED NATIONS JOINT STAFF PENSION FUND
CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

NEW YORK (Headquarters)

P.O. Box 5036, UNITED NATIONS, N.Y., N.Y. 10017
Tel: (212) 963 -6931; Fax: (212) 963-3146
E-mail: UNJSPF@UN.ORG
Cable: UNATIONS NEWYORK
Web: <http://www.unjspf.org>

OFFICE AT GENEVA

c/o PALAIS DES NATIONS
CH -1211, Geneva 10
Tel: +41 (0) 22 928 8800; Fax: +41 (0) 22 928 9099
E-mail: UNJSPF_GVA@UNJSPF.ORG
Web: <http://www.unjspf.org>

R/07782

24 APRIL 2012



**FILIERE US DOLLAR
SEULEMENT**

IN ACCORDANCE WITH THE UNJSPF PENSION ADJUSTMENT SYSTEM, AS AMENDED BY THE
GENERAL ASSEMBLY OF THE UNITED NATIONS IN DECEMBER 2006, YOUR BENEFIT IS
ESTABLISHED AS DETAILED BELOW.

EFFECTIVE DATE: 1 APR 2012 (PAYABLE MONTHLY IN ARREARS)

MAIN BENEFIT:

----- U.S. DOLLAR TRACK -----					---- LOCAL TRACK ----	
COL	COL	ADJUSTED	EXCHANGE	LOCAL	COL	ADJUSTED
DATE	%	AMOUNT	RATE	EQUIVALENT	%	AMOUNT
04/12	4.5	1,369.83	1.0000	1,369.83 USD*		

* BENEFIT PAYABLE

TOTAL MONTHLY AMOUNT PAYABLE..... 1,369.83 USD
=====

CHIEF, PAYMENTS UNIT



UNITED NATIONS JOINT STAFF PENSION FUND
 CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

NEW YORK (Headquarters)
 P.O. Box 5036, UNITED NATIONS, N.Y., N.Y. 10017
 Tel: (212) 963 -6931; Fax: (212) 963-3146
 E-mail: UNJSPF@UN.ORG
 Cable: UNATIONS NEWYORK
 Web: <http://www.unjspf.org>

OFFICE AT GENEVA
 c/o PALAIS DES NATIONS
 CH -1211, Geneva 10
 Tel: +41 (0) 22 928 8800; Fax: +41 (0) 22 928 9099
 E-mail: UNJSPF.GVA@UNJSPF.ORG
 Web: <http://www.unjspf.org>

24 JANUARY 2013

1291 COMMUGNY
 SWITZERLAND

**DOUBLE FILIERE:
 USD ET CHF**

IN ACCORDANCE WITH THE UNJSPF PENSION ADJUSTMENT SYSTEM, AS AMENDED BY THE GENERAL ASSEMBLY OF THE UNITED NATIONS IN DECEMBER 2006, YOUR BENEFIT IS ESTABLISHED AS DETAILED BELOW.

EFFECTIVE DATE: 1 JAN 2013 (PAYABLE MONTHLY IN ARREARS)

MAIN BENEFIT:

----- U.S. DOLLAR TRACK -----					---- LOCAL TRACK ----	
COL DATE	COL %	ADJUSTED AMOUNT	EXCHANGE RATE	LOCAL EQUIVALENT	COL %	ADJUSTED AMOUNT
01/13	.0	3,088.86	.9260	2,860.28 CHF	.0	4,328.35 CHF*

* BENEFIT PAYABLE

TOTAL MONTHLY AMOUNT PAYABLE.....	4,328.35 CHF
=====	
AFTER SERVICE HEALTH INSURANCE DEDUCTION.....	142.85 CHF
TOTAL NET PAYMENT.....	4,185.50 CHF

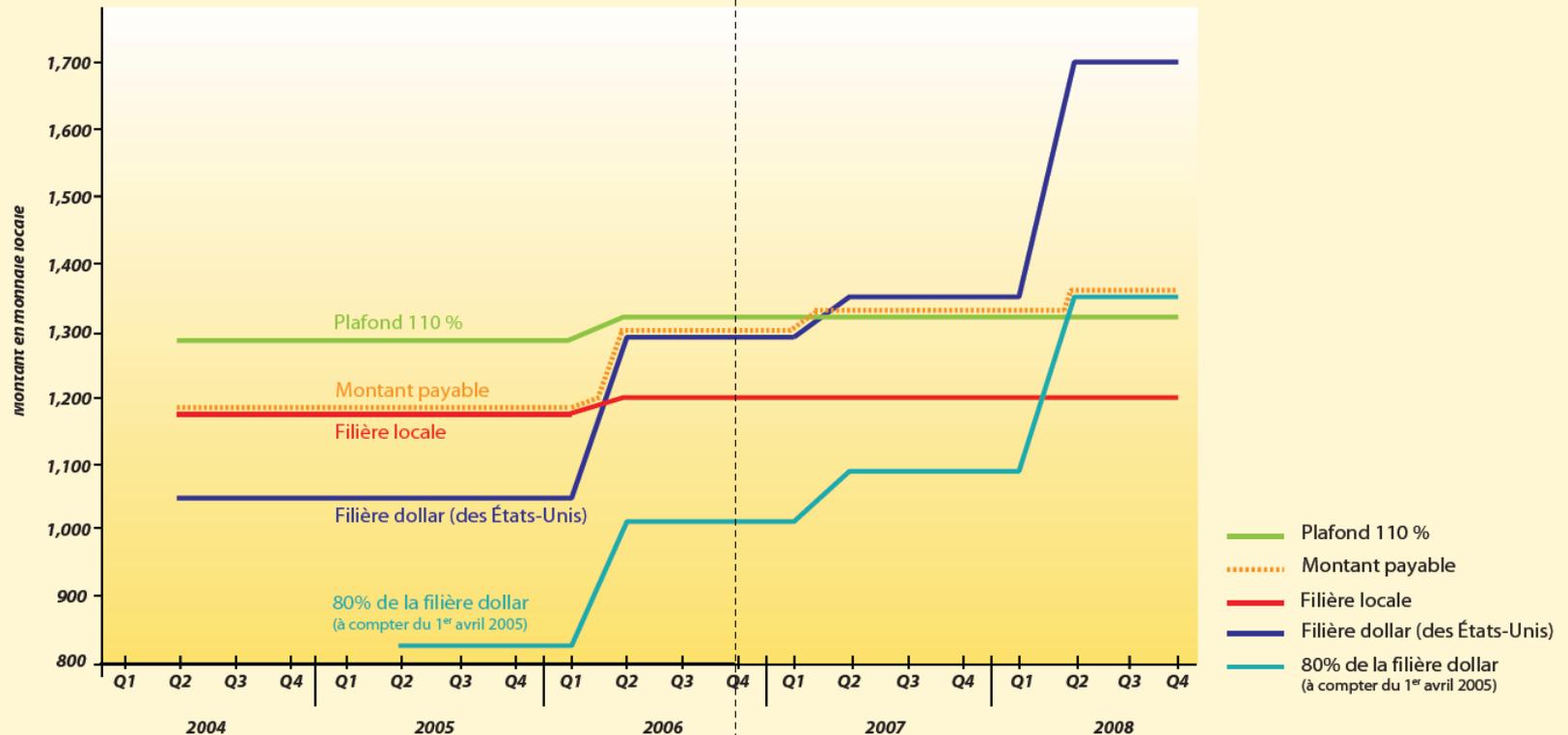


La Double filière

Shéma de la

double filière

du Système d'ajustement des pensions de la Caisse des pensions





DOUBLE FILIERE: Est-elle intéressante?

Q: Si je suis sur la filière dollar uniquement, comment savoir si la double filière est intéressante pour moi?

- R: Le plus simple est de demander une estimation à la Caisse des Pensions. Si vous êtes retraitée après 1992 vous pouvez tourner une estimation sur notre site web
- Le site web ne peut pour le moment pas estimer la double filière des retraites avant 1992, ainsi que les pensions d'invalidité et de survivant. Adressez-vous à la Caisse.

Q: Comment comprendre tous les chiffres de l'estimation du site web?

- Je vais vous guider à comprendre une estimation double filière.

Effective Date: 01 January 2013
Country of Residence: Switzerland

A. LOCAL TRACK

A1. Monthly US dollar base amount under UNJSPF Regulations (Date of separation 31 December 2007)	US\$	1,812.97	Montant USD à la date de retraite
A2. Average exchange rate on the date of separation or higher "Floor" ratio if applicable	CHF	1.24	Moyenne des taux des 36 mois à la date de retraite
A3. Local currency base amount as of date of separation (increased by cost-of-living differential factor if applicable)	CHF	2,229.95	Montant Filière locale (CHF) à la date de retraite
A4. Local currency amount in (A3) above adjusted by cost-of-living increases through 01 January 2013	CHF	2,238.87	Montant Ajusté Filière locale = Montant Garanti

B. DOLLAR TRACK

B1. Monthly US dollar base amount under UNJSPF Regulations (Date of separation 31 December 2007)	US\$	1,812.97	Montant USD à la date de retraite
B2. US dollar base amount in (B1) above adjusted by cost-of-living increases through 01 January 2013	US\$	1,957.35	Montant Ajusté USD
B3. Quarterly exchange rate for January 2013 (used to compare (A4) above with (B4) below)	CHF	0.926	Taux Trimestriel de l'ONU
B4. Local currency equivalent of adjusted US dollar amount (B2) X (B3) above as of 01 January 2013	CHF	1,812.51	Montant Ajusté USD en monnaie locale (CHF)

C. DETERMINE BENEFIT PAYABLE

(Comparison Local track/Dollar track)

C1. Maximum benefit: Local currency amount in (A4) above plus 10% margin (CAP)	CHF	2,462.76	Montant Maximum (CAP)
C2. Minimum benefit: Greater of monthly base amount in (B1) above, or 80% of adjusted			Montant Minimum
US dollar amount in (B2) above, multiplied by the exchange rate in (B3) above	CHF	1,678.81	
C3. AMOUNT PAYABLE: Greater of (A4) or (B4), subject to a maximum of (C1) and a minimum of (C2) above	CHF	2,238.87	Montant Payable: Le plus haut entre A4 et B4 sans que ça soit supérieur à C1 ou inférieur à C2

ESTIMATION DOUBLE FILIERE SUISSE

A4, le Montant de la filière locale Suisse est supérieur à B4, l'équivalent en francs suisse de la filière dollar.

Alors, la double filière **est intéressante**



Double filière: Comment en bénéficiaire

Q: Que dois-je faire pour bénéficiaire de la double filière?

R: Remplissez le formulaire PENS E/10 « Attestation de pays de résidence »

Joignez une documentation prouvant que vous résidez effectivement dans le pays pour lequel vous demandez à bénéficiaire de la double filière

ex: France: Certificat de Résidence (*délivré par la mairie*)

ex: Suisse: Certificat de Résidence (*délivré par l'Office Cantonal de la Population*)

CAISSE COMMUNE DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

NEW YORK (Siège)
P.O. Box 5036, UNITED NATIONS, N. Y. 10017
Tel. (212) 963-6931

BUREAU À GENÈVE
c/o PALAIS DES NATIONS, CH-1211, Genève 10
Tel. +41 (0) 22 928-8800

FORMULAIRE PENS/E10

ATTESTATION DE PAYS DE RÉSIDENCE

IMPORTANT

Veuillez indiquer votre numéro
d'immatriculation à la Caisse des pensions

R/

C	1	2	3	4
---	---	---	---	---

1. LA REMISE DE LA PRÉSENTE FORMULE EST FACULTATIVE. Veuillez-vous reporter à l'Annexe III des Statuts, règlement et système d'ajustement des pensions de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (JSPB/G.4/Rev.16) et à la notice d'information sur l'attestation du pays de résidence (PENS.E/10N): ces documents doivent être étudiés attentivement. Si vous décidez d'utiliser la formule PENS.E/10, veuillez la retourner dûment remplie et accompagnée du certificat de résidence requis.
2. Lorsque vous déclarerez à la Caisse votre pays de résidence, vous devrez joindre à la déclaration un certificat de résidence délivré par les autorités nationales ou locales postérieurement à la date de votre cessation de service. Vous pourrez alors vous prévaloir des dispositions du système d'ajustement des pensions dit de la double filière en vertu duquel le montant trimestriel de votre pension sera le plus élevé des deux montants suivants: montant calculé en monnaie locale ou équivalent en monnaie locale du montant calculé en dollars des États-Unis jusqu'à concurrence du montant en monnaie locale majoré des 10 % représentant la marge actuellement applicable.
3. Si vous décidez de soumettre à la Caisse la formule PENS.E/10, celle-ci ne pourra pas être daté et soumis plus de deux semaines avant la date de commencement de vos droits. Toutes les communications futures concernant vos droits à la pension vous seront envoyées à l'adresse indiquée sur cette formule. En cas de changement d'adresse, qu'il y ait ou non changement de pays de résidence, il est indispensable que vous en avisiez immédiatement la Caisse.
4. Si vous N'ADRESSEZ PAS à la Caisse la formule PENS.E/10, votre pension sera établie uniquement en dollars des États-Unis et sera ajustée ensuite en fonction des mouvements de l'indice des prix à la consommation (IPC) aux États-Unis. Vous conserverez cependant la possibilité de présenter à tout moment, par la suite, une attestation concernant votre pays de résidence en adressant à la Caisse la formule PENS.E/10.

A. ATTESTATION DE PAYS DE RÉSIDENCE

Ayant pris note des paragraphes 1, 2, 3 et 4 ci-dessus, je, soussigné(e)

NOM MONNOM PRENOMS MONPRENOM

déclare que je réside dans le pays suivant: MONPAYSDERESIDENCE

à l'adresse suivante: 115 MARUE
CODEPOSTALE VILLE
DEPARTEMENT
PAYS

Numéro de téléphone: +41 22 000 0000 adresse électronique: monemail@domain.com

B. ATTESTATION DE RÉSIDENCE ET OPTIONS DE PAIEMENT

Je joins à la présente déclaration un certificat de résidence délivré par les autorités nationales ou locales. []

Je joins à la présente un formulaire de modification des instructions de paiement des prestations PF.23 (NB : La soumission de ce formulaire est nécessaire si vous souhaitez changer en même temps votre monnaie de paiement). []

Ayant ainsi justifié de ma résidence dans le pays indiqué et étant de ce fait admis(e) à bénéficier du système d'ajustement des pensions selon deux montants distincts, j'adhère définitivement à ce système, sans possibilité de revenir sur mon choix. Je m'engage à aviser immédiatement la Caisse de tout changement de mon pays de résidence, sachant qu'à défaut de cette notification ou en cas de fausse déclaration de ma part, je m'expose à perdre mes droits au titre du système d'ajustement des pensions.

Date: Monday, January 28, 2013
(voir para. 3 ci-dessus)

Signature: _____

SIGN HERE

Formulaire à remplir
pour l'établissement de
la Double Filière



EXEMPLE DE CERTIFICAT DE RESIDENCE

CERTIFICAT DE DOMICILE

Je soussigné, **Henri CARELLI**, Maire de la Commune de LOVAGNY, certifie que :

Monsieur

est domicilié à LOVAGNY (74330) en France, 35 Allée de _____ depuis 1986.

Fait pour valoir ce que de droit.

Le Maire
Henri CARELLI



RECEIVED
U.N. JOINT STAFF

15 OCT. 2012

PENSION FUND
GENEVA

COPY



EXEMPLE DE CERTIFICAT DE RESIDENCE

Onex, le 25 juillet 2012

RECEIVED
 U.N. JOINT STAFF
 06 AOUT 2012
 PENSION FUND
 GENEVA

Monsieur
 [redacted]
 route
 1294 Genthod

ATTESTATION

N/Réf: SM

N° attestation : 12-433807

Nous avons l'avantage de vous communiquer les renseignements suivants figurant à ce jour dans le registre des habitants :

Nom, Prénom : [redacted]
 Date de naissance : 6 juillet 1951
 Lieu de naissance : [redacted]
 Origine : Genthod (GE)
 Etat civil : [redacted]
 Adresse : route de
 1294 Genthod

Réside sur le territoire de notre canton depuis le 15 novembre 1986. (date indiquée par l'intéressé)

Service étrangers et confédérés

[Signature]
) → *Embossed Seal*

ORIGINAL

IMP 10217

Les renseignements sont fournis sur la base des données enregistrées à l'office cantonal de la population. Ils ne comportent aucune responsabilité pour l'Etat, notamment dans le cas où ils ne se trouvent pas conformes à la réalité (art. 2 RDROPC - RSG F 2 20.06). Les personnes qui ont l'obligation de s'annoncer au sens de l'art. 5 LaHR (RSG F 2 25) doivent fournir à l'OCP les renseignements nécessaires à l'établissement et à la tenue à jour du registre des habitants (cf. art. 5 LHR - RS 431.02). Est passible d'une amende de 1000 F au plus celui qui fournit des renseignements inexacts ou erronés (art. 11 al. 1, let c, LaHR).

Document livré par
 l'Office Cantonal de la
 Population en Suisse



Double Filière: Monnaie de paiement

Q: Dans quelle monnaie vais-je être payé sous la double filière?

- R: Optant pour la double filière vous souhaitez avoir une pension stable dans la monnaie du pays de votre résidence, il est alors recommandé de choisir comme monnaie de paiement la monnaie de ce pays
- - Si vous choisissez une autre monnaie vous subirez les fluctuations de changes que vous vouliez éviter, et
 - Choisisant une autre monnaie de paiement vous indiquez que vous ne résidez pas exclusivement dans ce pays, nécessitant d'avoir à prouver régulièrement votre lieu de résidence effectif



UNITED NATIONS JOINT STAFF PENSION FUND
CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

NEW YORK (Headquarters)
P.O. Box 5036, UNITED NATIONS, N.Y., N.Y. 10017
Tel: (212) 963-6931; Fax: (212) 963-3146
E-mail: UNJSPF@UN.ORG
Cable: UNATIONS NEWYORK
Web: <http://www.unjspf.org>

OFFICE AT GENEVA
c/o PALAIS DES NATIONS
CH -1211, Geneva 10
Tel: +41 (0) 22 928 8800; Fax: +41 (0) 22 928 9099
E-mail: UNJSPF.GVA@UNJSPF.ORG
Web: <http://www.unjspf.org>

R/14

21 DECEMBRE 2012

Double fluctuation trimestrielle et illimitée dû au fait d'être sur la filière locale France (EUR) et demander un paiement en Francs Suisses (CHF)

01220 DIVONNE
FRANCE

EN CONFORMITE AVEC LE SYSTEME D'AJUSTEMENT DES PENSIONS, TEL QUE REVISE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES EN DECEMBRE 2006, VOTRE DROIT A PRESTATION SE DECOMPOSE COMME INDIQUE CI-DESSOUS.

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR: 1 JAN 2013

PRESTATION PRINCIPALE:

----- FILIERE DOLLAR U.S -----					--- FILIERE LOCALE ---	
DATE	% AJUST	MONTANT AJUSTE	TAUX DE CHANGE	EQUIV EN DEVISE LOC	% AJUST	MONTANT AJUSTE
01/13	.0	1,041.08	.7700	801.63 EUR	.0	834.53 EUR*

* MONTANT PAYABLE

LE MONTANT TOTAL DU VOUS SERA VERSE COMME SUIV:

MONTANT TOTAL MENSUEL DU	TAUX DE CHANGE POUR 1 DOLLAR EU	MONTANT MENSUEL PAYABLE
834.53 EUR	.7700 EUR	1,083.81 USD
1,083.81 USD	.9260 CHF	1,003.61 CHF
		=====

CHEF, UNITE DES PAIEMENTS

Montant payable filière locale France

Montant payable filière locale France converti en USD

Montant USD converti ensuite en CHF pour le paiement

RELEVÉ TRIMESTRIEL – LT FR PAIEMENT CHF

Le montant payable en Euro est d'abord converti en US Dollar avant de convertir les US Dollar en Francs Suisse pour le paiement

La personne ne profite plus de la stabilité de la double filière



Double Filière: Changement de pays de résidence

Q: Je change de pays de résidence, que dois-je faire?

- R: L'option pour la double filière vous oblige à informer la Caisse des pensions en cas de changement de votre pays de résidence **au plus tard 6 mois après votre arrivée** dans le nouveau pays.
- Vous devrez alors soumettre le formulaire **PENS E/11** pour votre nouveau pays de résidence avec **une preuve de résidence dans le nouveau pays**, mais aussi **une preuve de la date d'arrivée dans le nouveau pays**.
- Votre pension sera recalculée avec les paramètres de ce pays (monnaie et taux d'ajustement de la pension)

IMPORTANTVeuillez indiquer votre numéro
d'immatriculation à la Caisse des pensions**C 1 2 3 4**

LA REMISE DE LA PRÉSENTE FORMULE EST OBLIGATOIRE POUR LES BÉNÉFICIAIRES DÉJÀ SUR LE SYSTÈME DE LA DOUBLE FILIÈRE. SI VOUS OMETTEZ D'INFORMER LA CAISSE RAPIDEMENT D'UN CHANGEMENT DE PAYS DE RÉSIDENCE VOUS VOUS EXPOSEZ À PERDRE L'AJUSTEMENT DE VOTRE PENSION AU TITRE DU MOUVEMENT DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION.

A. ATTESTATION DE PAYS DE RÉSIDENCE

Conformément au formulaire PENS.E/10 et les pièces justificatives que j'ai soumis auparavant, ma prestation a été calculée selon le système de la double filière sur la base de résidence antérieure.

Je, soussigné(e)

NOM MONNOM PRENOMS MONPRENOM

Déclare que j'ai changé de pays de résidence principale et réside maintenant dans le pays indiqué ci-dessous.

Mon nouveau pays de résidence est : MONNOUVEAUPAYSDERESIDENCE

Ma nouvelle adresse est : 215 MANOUVELLERUE
CODEPOSTALE NOUVELLEVILLE
NOUVEAUPAYS

Numéro de téléphone : +33 4 00 00 00 00 adresse électronique : monemail@domain.com**B. PIÈCES JUSTIFICATIVES DE DÉMÉNAGEMENT ET OPTIONS DE PAIEMENT**La date d'arrivée dans mon nouveau pays de résidence est : 15 / 02 / 2013
(jour) (mois) (année)

Ci-joints sont (veuillez indiquer le document convenable dans votre cas) :

1. Une pièce justificative de résidence* émanant d'une autorité nationale ou locale []
(*Vous trouverez ci-joint des exemples de pièces justificatives acceptées comme valables pour divers pays)

2. Je joins à la présente un formulaire de modification des instructions de paiement des prestations PF.23 (NB : La soumission de ce formulaire est nécessaire si vous souhaitez changer en même temps votre monnaie de paiement). []

ET

3. Une copie de la page de mon passeport avec le tampon de l'immigration/douane [] ; ou le récépissé du ticket de transport [] ; ou le bordereau d'enregistrement « boarding pass » [] ; ou autre document officiel [] indiquant ma date d'arrivée (sauf si la date d'arrivée dans le nouveau pays est indiquée sur le document demandé dans le point (1) ci-dessus).

Date: Friday, March 29, 2013 Signature: _____

FORMULAIRE PENS/E11

Formulaire à remplir
pour le changement de
Pays de Résidence
sous la Double Filière

Une Preuve de la date
d'arrivée au nouveau
pays est obligatoire s'il
n'est pas indiqué dans
le Certificat de
Résidence (Passeport
avec tampon
d'immigration, Boarding
Pass, Récépissé du
ticket vers le nouveau
pays)



Double filière: Retour à la filière Dollar

Q: Je suis sous la double filière, puis-je revenir à la seule filière dollar?

- R: Vous reviendrez sous la seule filière dollar si vous changez de pays de résidence pour habiter aux Etats Unis



Prestations de Survivant



Droits à Pension

Q: Si je décède, est-ce que mon conjoint a droit à une pension?

- R: Une pension de conjoint survivant est payable à votre conjoint si vous avez droit à **une pension de retraite**, à **une pension de retraite anticipée**, à **une pension de retraite différée** ou à **une pension d'invalidité**, et si **le conjoint survivant était marié à vous à la date de la cessation de service et est resté marié à vous jusqu'à la date du décès**



Droits à Pension

Q: Dans quelles circonstances mon conjoint n'aurait pas droit à une pension?

- R: Une pension de conjoint survivant **ne serait payable** si vous avez cessé vos fonctions avant le 1er avril 2001 et opté pour une **pension mensuelle différée** ainsi qu'une **somme en capital** versée en une fois au titre de votre période de service.

Ou

- Si le mariage a eu lieu **après la cessation de service** et si aucune rente n'a été achetée conformément à l'article 35 ter.



Droits à Pension

Q: J'ai entendu que même un époux (une épouse) divorcée peut avoir droit à pension?

➤ R: Oui, mais si toutes les conditions suivantes établies par l'article 35 bis des Statuts sont réunies:

1. Le participant a été marié à l'ex-conjoint pendant **une période ininterrompue d'au moins 10 ans** au cours de laquelle des cotisations ont été versées à la Caisse, pour le compte du participant
2. **Le participant est décédé moins de 15 ans après** la date à laquelle le divorce a été prononcé, sauf si l'ex-conjoint prouve que le participant avait, à la date de son décès, l'obligation légale de lui verser une pension alimentaire
3. **L'ex-conjoint a 40 ans révolus**. S'il a moins de 40 ans, la pension commencera à lui être versée le lendemain de son quarantième anniversaire
4. La preuve est apportée que la convention de divorce ne comporte **pas de clause de renonciation expresse aux prestations de retraite** de la Caisse



Droits à Pension

Q: Si c'est le cas, comment l'existence de cette pension de conjoint divorcé peut affecter la pension de veuve/veuf?

- R: S'il est établi qu'une prestation de conjoint divorcé est payable en plus de la pension de veuf/veuve, le montant payable (50% de la pension pleine du participant) sera divisé entre le veuf/la veuve et le(s) conjoint divorcé(s) au prorata de leur mariage au participant



Démarches

Q: Quelles sont les démarches à suivre pour percevoir la pension de veuf/veuve?

En règle générale, la Caisse demande, selon les cas et si les documents ne figurent pas déjà au dossier, de lui faire parvenir une copie des pièces ci-après afin de pouvoir délivrer la prestation de veuf/veuve (avec ou sans enfants de moins de 21 ans)



Documents Obligatoires

- ✓ **Certificat de décès** du retraité;
- ✓ **Certificat(s) de mariage** entre la/le veuve/veuf et le retraité
- ✓ **Jugement(s) de divorce** du retraité s'il y a eu lieu
- ✓ **Certificat de naissance** de chaque bénéficiaire (veuve/veuf, enfant -21 ans)
- ✓ Original authentifié **des instructions de paiement** (formulaire Pens.E/2) fournies par chaque bénéficiaire et authentifiées par **un fonctionnaire de l'ONU ou une Autorité publique.**
- ✓ Copie d'**une pièce d'identité officielle** de chaque bénéficiaire, portant la signature du bénéficiaire (ex. : passeport, permis de conduire ou carte d'identité nationale).

INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT D'UNE PENSION D'INVALIDITÉ
OU D'UNE PRESTATION PAYABLE EN CAS DE DÉCÈS

IMPORTANT

Indiquez ci-dessous votre numéro
d'immatriculation à la Caisse des Pensions

PRIERE DE DACTYLOGRAPHIER OU D'ÉCRIRE EN LETTRES D'IMPRIMERIE

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

Notes importantes:

- I. Utilisez le présent formulaire pour donner des instructions de paiement **UNIQUEMENT** pour une pension d'invalidité ou une prestation payable en cas de décès conformément aux Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU). Pour les autres prestations, procurez-vous le formulaire approprié auprès du secrétariat du Comité des pensions de votre organisation ou sur le site Web de la Caisse commune des pensions: unispf@un.org.
- II. Cochez la case appropriée ci-dessous, correspondant à la prestation à laquelle vous avez droit conformément aux Statuts de la Caisse commune des pensions.
- III. Toutes les rubriques figurant au verso doivent être remplies et le formulaire doit être signé par vous en tant que bénéficiaire d'une prestation de la Caisse commune des pensions. En remplissant le formulaire, n'oubliez pas que le paiement doit être effectué sur un compte bancaire à votre nom ou sur un compte joint où apparaît votre nom. Uniquement dans des cas exceptionnels, lorsqu'un bénéficiaire ne possède pas de compte bancaire et est dans l'incapacité d'en ouvrir un, les versements peuvent être effectués par l'intermédiaire d'un bureau des Nations Unies. Les paiements ne peuvent ni être envoyés à une adresse postale, ni être versés à un tiers. Votre signature sur le formulaire doit être dûment authentifiée ou certifiée, soit par un fonctionnaire du système des Nations Unies, soit par une autorité gouvernementale locale. Les nom, titre et signature du fonctionnaire certifiant votre signature et le tampon/cachet de son bureau doivent être portés sur le présent formulaire. Si votre signature n'est pas authentifiée ou certifiée, vos instructions de paiement vous seront renvoyées, ce qui retardera le paiement des prestations auxquelles vous avez droit.
- IV. Vous êtes invité à fournir des renseignements détaillés sur la personne à contacter en cas d'urgence, qui seront utilisés **SEULEMENT** par la Caisse commune des pensions et **UNIQUEMENT** en cas d'incapacité de vous joindre par les voies normales.
- V. Adressez-vous au secrétariat du Comité des pensions de votre organisation si vous avez besoin d'aide pour remplir le présent formulaire.
- VI. Après avoir rempli le formulaire, présentez-le dans son intégralité (p. 1 et 2) au secrétariat du Comité des pensions de votre organisation.

TYPES DE PRESTATIONS DUES CONFORMÉMENT AUX STATUTS DE LA CAISSE COMMUNE DES PENSIONS :

- | | |
|---|-------------------------------------|
| a) Pension d'invalidité (art. 33) | <input type="checkbox"/> |
| b) Pension de veuve (art. 34) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| c) Pension de veuf (art. 35) | <input type="checkbox"/> |
| d) Pension de conjoint survivant divorcé (art. 35 bis) | <input type="checkbox"/> |
| e) Pension de conjoint épousé après la date de cessation de service (art. 35 ter) | <input type="checkbox"/> |
| f) Pension d'enfant (art. 36) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| g) Pension de personne indirectement à charge (art. 37) | <input type="checkbox"/> |
| h) Versement résiduel (art. 38) | <input type="checkbox"/> |

FORMULAIRE PENS.E/2 – Page 1

- **Remplissez le formulaire sur notre site web (si possible) avant de l'imprimer et signer, cela évite les mauvaises interprétations**
- **L'ORIGINAL** de ce formulaire dûment rempli doit porter **VOTRE SIGNATURE**. [Veuillez prendre note que des télécopies ou photocopies de celui-ci ou une copie du formulaire comme pièce jointe à un email ne sont pas acceptées.]
- **Attention aux Choix!**

CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT D'UNE PENSION D'INVALIDITÉ
OU D'UNE PRESTATION PAYABLE EN CAS DE DÉCÈS

PRIERE DE DACTYLOGRAPHIER OU D'ECRIRE EN LETTRES D'IMPRIMERIE

IMPORTANT
Indiquez ci-dessous votre numéro
d'immatriculation à la Caisse des Pensions

Je soussigné(e) . MONNOM _____ MONPRENOM _____
(Nom) (Prénoms)

1 2 3 4 5 6

donne ci-après mes instructions pour le paiement de la (des) prestation(s) exigible(s) en vertu des dispositions des Statuts de la CCPNU.

MONNAIE DE PAIEMENT: _____ TYPE DE COMPTE: _____
(Préciser laquelle) (Épargne / Épargne)

NOM DE L'ETABLISSEMENT FINANCIER UBS SA (CODE SWIFT / NOM DE L'AGENCE, LE CAS ECHEANT)	NUMERO DE COMPTE / IBAN CH2200279279123456789 Identifiant Banque ou adresse ABA, ABI/CAB, BLZ, ou autre à utiliser pour les virements (à obtenir auprès de votre banque.)
AGENCE DU PALAIS (ADRESSE)	UBSWCHZH80A
PALAIS DES NATIONS (VILLE, ETAT/ DÉPARTEMENT/ PROVINCE, CODE POSTAL, PAYS)	
1211 GENEVE 10, SUISSE	

NOTE: Pour les comptes bancaires tenus uniquement à l'extérieur des Etats-Unis d'Amérique et de la Suisse, veuillez joindre à ce formulaire un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) ou autre document de votre banque faisant apparaître les codes à utiliser pour l'acheminement des virements internationaux.

Mes coordonnées:
Adresse postale: 8 RUE DE MA MAISON
(Rue)
MAVILLE 0002110
(Ville) (Code postal)
MON PAYS
(Etat/ Département/ Province) (Pays)

E-mail: monemail@domaine.com
Numéro de téléphone: (22) 928 - 8800

Coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence:
Nom/ lien: MONLIEN D'URGENCE
Adresse postale: SON ADRESSE POSTE
SON PAYS

E-mail: sonemail@domaine.com
Numéro de téléphone: (22) 000 - 0000

Date: 15/01/2013
(Jour) (Mois) (Année)

SIGN HERE
Signature du bénéficiaire¹

IMPORTANT : SIGNATURE DU BENEFICIAIRE VERIFIEE ET CERTIFIEE CONFORME PAR:

MR NONDEFAMILLE PRENOM
(Nom du fonctionnaire du système des Nations Unies ou de l'autorité publique) (en lettres d'imprimerie)

MAIRE DE MA VILLE
(Titre officiel)

(Signature)

Date: 25/01/2013
(Jour) (Mois) (Année)

TAMPON OFFICIEL CI-DESSUS

FORMULAIRE PENS.E/2 – Page 2

- Remplissez le formulaire sur notre site web (si possible) avant de l'imprimer et signer, cela évite les mauvaises interprétations

➤ L'ORIGINAL de ce formulaire dûment rempli doit porter **VOTRE SIGNATURE**. [Veuillez prendre note que des télécopies ou photocopies de celui-ci ou une copie du formulaire comme pièce jointe à un email ne sont pas acceptées.]

➤ Attachez un RIB du compte

¹ L'ORIGINAL de ce formulaire dûment complété et PORTANT VOTRE SIGNATURE doit être remis à la Caisse. Veuillez noter que les fax ou Emails ne sont pas acceptés.



Légalisation de la signature

Q: Qui peut authentifier (légaliser/vérifier) la signature de mon conjoint?

R:

1. *La Caisse des Pensions: Si le conjoint amène les documents à nos bureaux nous authentifierons la signature*
2. *Les Fonctionnaires du Système des Nations Unies*
3. *La Maire (Etat civil) de la ville de résidence/Autorités Consulaires*

**Exemple de
légalisation par la
Mairie de Ferney-
Voltaire**





Montant

Q: A quel montant s'élève la pension de conjoint survivant?

- En règle générale, le montant de cette prestation est équivalent à la moitié de la **pension de retraite à taux plein**, de la pension de retraite anticipée ou de la pension d'invalidité qui était payable au retraité.
- Ce montant **est payable à vie** et est ajustée par rapport au coût de la vie



Transition du retraité au survivant

Q: Si la date de décès est au cours du mois, ai-je droit à la pension du mois entier?

- Oui, le retraité a droit au montant total du mois de décès. Le conjoint survivant a droit à partir du 1^{er} jour du mois suivant le décès.
- **Q: Sur quel délai le survivant doit-il compter pour recevoir sa prestation?**
- Si la Caisse reçoit des documents nécessaires en bonne et due forme, le premier paiement se fait dans les 15 jours ouvrables. Selon les dates de décès et la rapidité de la réception des documents, il est possible de pouvoir arrêter la pension de retraite et établir la pension de survivant dans le 80^e mois qui suit



Pension de survivant : Double Filière

Q: Je suis sur la double filière, celle-ci sera-t-elle automatique pour mon conjoint?

- R: Non, la pension du conjoint sera établie sur la filière US Dollar à moins qu'elle ait soumise le formulaire E/10 (voir double filière) avec les instructions de paiement.
- Lors de la demande des documents par la Caisse, le conjoint est informé sur la double filière.
- Certains conjoints peuvent vouloir changer de pays après le décès du retraité; dans ces cas, il est préférable de commencer par la filière US Dollar



Pension de survivant : Recommandation

Q: Que faire pour faciliter la mise en place de la pension de survivant

- R: pre-remplissez déjà maintenant une instruction de paiement PENS E.2 (vous pouvez la remplir à l'écran en allant sur le site internet de la Caisse des pensions, puis la conserver imprimée dans votre dossier pension)
 - Si vous avez un compte joint conservez le pour la mise en place rapide de la pension de survivant et permettre la continuité des prélèvements automatiques, électricité, téléphone, impôts etc...)
 - Conservez avec le PENS E.2 un RIB (relevé d'identité bancaire à joindre le moment venu au PENSE.2)
 - Envoyez déjà maintenant à la Caisse des pensions une copie de la pièce d'identité de votre conjoint et de votre acte de mariage (en France Livret de famille)



Services Internet

United Nations Joint Staff Pension Fund

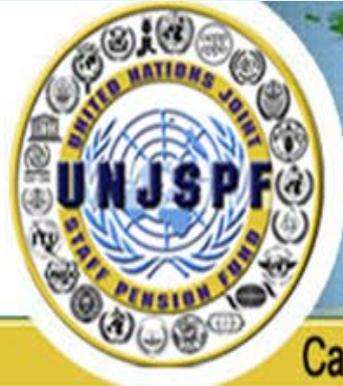
Welcome



Bienvenue

Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies

WWW.UNJSPF.ORG



Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

Participant

(Fonctionnaire international des Organisations de l'ONU affiliées à la Caisse)

Bénéficiaire

(Bénéficiaire des prestations mensuelles de la Caisse)

FAAFI

(Fédération des Associations des Anciens Fonctionnaires Internationaux)

Membre

SPC/Contacts O.N.U.

(Comité des Pensions du Personnel / Contacts Nations Unies)

Membre

Comité Mixte

(Comité mixte et/ou Comité permanent)

Membre

Comité d'actuares

Membre

Placements

Comité d'Audit

Membre

*Information
Générale*

*Offres
d'emploi*



ENGLISH
FRANÇAIS

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

- Participants
- Bénéficiaires
- SPC/Contacts O.N.U.
- FAAFI
- Comité d'actuaire
- Comité mixte
- Placements

Réinitialiser

Je recherche...

- Accueil
- Formulaires
- Publications
- Statuts et règlements
- A propos de la Caisse

- Mes informations
- Compte [S'inscrire](#)
- Actualités
- Avis de variation du coût de la vie
- Estimation double filière
- Système de suivi du certificat d'ayant droit
- Lettre annuelle
- Formulaires
- Publications et documents
- Guides interactifs
- Rapports annuels
- Statuts et règlement
- Vos questions - Nos réponses
- Présentation Générale
- Taux de change/IPC
- Placements
- Organisations affiliées
- Structure de la Caisse
- Comment nous contacter
- Information sur la FAAFI
- Les certificats d'ayant droit (CE) 2012

Bienvenue aux bénéficiaires!

[Système de suivi du certificat d'ayant droit](#)

Chaque année, la Caisse des Pensions envoie un document appelé "Certificat d'ayant droit" en abrégé "CE", à tous les bénéficiaires. Ce document doit être signé et retourné à la Caisse. Maintenant, vous pouvez savoir si nous avons reçu le vôtre en utilisant le système de suivi des CE. Il faudra faire la demande d'un numéro personnel d'identification pour pouvoir accéder à notre site web.

[Avis de variation de l'indice du coût de la vie](#)

La Caisse rencontre actuellement des difficultés dans la diffusion, en temps opportun, des avis de variation de l'indice du coût de la vie. Ceci en raison de l'interruption des services jusqu'alors rendus par le service de courrier du siège de l'ONU. La Caisse recherche des solutions pour remédier à cette situation compte tenu du caractère important de ces documents. Nous vous remercions de votre compréhension.

[Estimation par le système dit de la "double-filière"](#)

Vous pouvez procéder à une estimation de vos prestations dans le cadre du système dit de la "double-filière". Ce système vous permet de choisir éventuellement entre plusieurs pays de résidence. Il faudra faire la demande d'un numéro personnel d'identification pour pouvoir accéder à cette zone sécurisée.

[Lettre annuelle de la Caisse](#)

Chaque année, en janvier, la Caisse envoie une lettre à tous les participants et bénéficiaires du monde entier. Cette lettre contient une vue d'ensemble des activités et des informations sur les décisions prises au cours de l'année écoulée. Cette lettre est disponible [ici](#) sous forme électronique ou [pour en savoir plus..](#)

[Fonds de secours](#)

La Caisse a établi un fonds de secours pour aider ses retraités et autres bénéficiaires recevant des petites retraites et qui rencontrent des difficultés financières pour cause de maladie, infirmités due à la vieillesse ou autres situations similaires. Le fonds de secours peut ainsi fournir une aide financière dans des cas individuels d'urgence avérée, [pour en savoir plus..](#)

[Vos représentants FAAFI au Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies lors de la session de juillet 2012](#)

[Cliquer ici](#) pour voir la liste de vos représentants FAAFI.



Actualités

[Les certificats d'ayant droit \(CE\) pour 2012 ont été expédiés](#)
AVIS IMPORTANT sur l'envoi des CE 2012 après l'ouragan Sandy. Des délais de réception sont à prévoir. [Pour en savoir plus...](#)

[Rapport annuel 2012](#)
 Le rapport annuel 2012 est accessible sur notre site en anglais et en français aux pages "Rapports annuels" ou "Publications et documents".

[La lettre annuelle 2012 de la caisse des pensions](#)
 La lettre annuelle 2012 de la caisse des pensions est disponible sur notre site en français, en anglais et en espagnol.

[Résultats de la Politique de gestion Actif-Passif](#)
 Une nouvelle publication est disponible: Politique de gestion Actif-Passif (en anglais).





ENGLISH
FRANÇAIS

Participants
Bénéficiaires
SPC/Contacts O.N.U.
FAAFI
Comité d'actuares
Comité mixte
Placements

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

Je recherche...

- Accueil
- Formulaires
- Publications
- Statuts et Règlements
- Sur la Caisse

Mes Données

Compte

Actualités

Avis de variation du coût de la vie

Estimation double filière

Système de suivi du certificat d'ayant droit

Lettre annuelle

Formulaires

Publications et documents

Guides interactifs

Rapports annuels

Statuts et règlements

Demande d'accès au compte bénéficiaire PIN(code d'accès)

* Données requises

Numéro de retraité*:

Prénom*:

Nom de famille*:

Il est important que vous fournissiez une adresse électronique valide pour que nous puissions vous contacter en cas d'éventuel problème avec votre demande ou de vous informer de divers changement de notre site web.

Adresse électronique

CLIQUEZ ICI APRES AVOIR REMPLI

Notre Webmaster vous enverra le code PIN par courrier



A la réception du code
PIN, connectez-vous au site
www.unjspf.org, cliquez sur
Bienvenue puis sur
Bénéficiaire, puis cliquez sur
Compte à l'accueil du portail
bénéficiaires

Première fois?

Numéro de Retraité

Numéro de Retraité: R/ 12345

Mot de Passe/PIN ●●●●

Entrez votre numéro de retraite et code PIN
et cliquez ici sur Accès

Accès

Bénéficiaires.

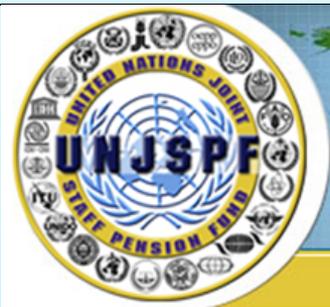
[Veuillez cliquer ici pour
vous inscrire](#)

Inscription pour ceux qui
reçoivent une prestation
de la Caisse

[Vous avez oublié le mot de passe,
cliquez ici.](#)



Après l'accès, vous pouvez consulter le **Relevé Trimestriel**, confirmer notre réception du **Certificat d'ayant droit** et faire des **Estimations sur la double filière**



Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

Je recherche...

Accueil

Formulaires

Publications

Statuts et règlements

A propos de la Caisse

Mes informations

Compte

S'inscrire

Actualités

Avis de variation du coût de la vie

Estimation double filière

Système de suivi du certificat d'ayant droit

Lettre annuelle

Formulaires

Publications et documents

Guides interactifs

Rapports annuels

Statuts et règlement

Bienvenue aux bénéficiaires!

Système de suivi du certificat d'ayant droit



Chaque année, la Caisse des Pensions envoie un document appelé "Certificat d'ayant droit" en abrégé "CE", à tous les bénéficiaires. Ce document doit être signé et retourné à la Caisse. Maintenant, vous pouvez savoir si nous avons reçu le vôtre en utilisant le système de suivi des CE. Il faudra faire la demande d'un numéro personnel d'identification pour pouvoir accéder à notre site web.

Avis de variation de l'indice du coût de la vie

La Caisse rencontre actuellement des difficultés dans la diffusion, en temps opportun, des avis de variation de l'indice du coût de la vie. Ceci en raison de l'interruption des services jusqu'alors rendus par le service de courrier du siège de l'ONU. La Caisse recherche des solutions pour remédier à cette situation compte tenu du caractère important de ces documents. Nous vous remercions de votre compréhension.

Estimation par le système dit de la "double-filière"



Vous pouvez procéder à une estimation de vos prestations dans le cadre du système dit de la "double-filière". Ce système vous permet de choisir éventuellement entre plusieurs pays de résidence. Il faudra faire la demande d'un numéro personnel d'identification pour pouvoir accéder à cette zone sécurisée.



Dans la partie non-sécurisée, vous avez des rubriques importantes telles que les **Publications et Documents** (où se trouvent les **livrets thématiques**), les **formulaires**, et les **taux de change et Indice des prix à la consommation**, et aussi **comment nous contacter**

ENGLISH
FRANÇAIS

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

Je recherche...

Accueil Formulaires Publications Statuts et règlements A propos de la Caisse

Mes informations

Compte S'inscrire

Actualités

Avis de variation du coût de la vie

Estimation double filière

Système de suivi du certificat d'ayant droit

Lettre annuelle

Formulaires

Publications et documents

Guides interactifs

Rapports annuels

Statuts et règlement

Vos questions - Nos réponses

Présentation Générale

Taux de change/IPC

Placements

Organisations affiliées

Structure de la Caisse

Comment nous contacter

Bienvenue aux bénéficiaires!

Système de suivi du certificat d'ayant droit

Chaque année, la Caisse des Pensions envoie un document appelé "Certificat d'ayant droit" en abrégé "CE", à tous les bénéficiaires. Ce document doit être signé et retourné à la Caisse. Maintenant, vous pouvez savoir si nous avons reçu le vôtre en utilisant le système de suivi des CE. Il faudra faire la demande d'un numéro personnel d'identification pour pouvoir accéder à notre site web.

Avis de variation de l'indice du coût de la vie

La Caisse rencontre actuellement des difficultés dans la diffusion, en temps opportun, des avis de variation de l'indice du coût de la vie. Ceci en raison de l'interruption des services jusqu'alors rendus par le service de courrier du siège de l'ONU. La Caisse recherche des solutions pour remédier à cette situation compte tenu du caractère important de ces documents. Nous vous remercions de votre compréhension.

Estimation par le système dit de la "double-filière"

Vous pouvez procéder à une estimation de vos prestations dans le cadre du système dit de la "double-filière". Ce système vous permet de choisir éventuellement entre plusieurs pays de résidence. Il faudra faire la demande d'un numéro personnel d'identification pour pouvoir accéder à cette zone sécurisée.

Lettre annuelle de la Caisse

Chaque année, en janvier, la Caisse envoie une lettre à tous les participants et bénéficiaires du monde entier. Cette lettre contient une vue d'ensemble des activités et des informations sur les décisions prises au cours de l'année écoulée. Cette lettre est disponible [ici](#) sous forme électronique ou [pour en savoir plus...](#)

Fonds de secours

La Caisse a établi un fonds de secours pour aider ses retraités et autres bénéficiaires recevant des petites retraites et qui rencontrent des difficultés financières pour cause de maladie, infirmités due à la vieillesse ou autres situations similaires. Le fonds de secours peut ainsi fournir une aide financière dans



QUELQUES LIVRETS QUI POURRAIENT VOUS INTERESSER

Français

Les Livrets Thématiques

Prestations de survivant

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

New York et Genève
Juin 2010

Français

Les Livrets Thématiques

La double filière

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

New York et Genève
Juin 2010

Français

Les Livrets Thématiques

Divorce

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

New York et Genève
Juin 2010

Les Livrets Thématiques

Information destinée aux bénéficiaires

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

New York et Genève
Février 2004

Français

Les Livrets Thématiques

Fonds de secours

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

New York et Genève
Mai 2008



Nous Contacter



Comment nous contacter. . .

UNJSPF NY

UNJSPF
P.O. Box 5036
New York, NY 10017
USA

Tel: +1-212-9636931
Fax: +1-212-9633146
E-mail: unjspf@un.org



UNJSPF GVA

UNJSPF
Palais des Nations
1211 Geneva 10

Tel: +41-22-9288800
Adresse **Skype:** [unjspf.geneva](https://www.skype.com/join/unjspf.geneva)
Fax: +41-22-9289099
E-mail: unjspf.gva@unjspf.org

Bureaux:
DuPont de Nemours Building
Ch. du Pavillon 2,
1218 Grand-Saconnex
Suisse
Horaires:

Lundi-Mercredi et Vendredi
08:30 à 17:00 avec ou sans RDV



Comment nous contacter. . .

A LA PERMANENCE

UNJSPF GVA

Bureaux:

PALAIS DES NATIONS

BUREAUX AAFI-AFICS, PORTE 15

BUREAU NO: A265

Horaires:

MARDI ET VENDREDI

12:00 à 14:30 avec ou sans RDV



Nous appeler gratuitement avec Skype

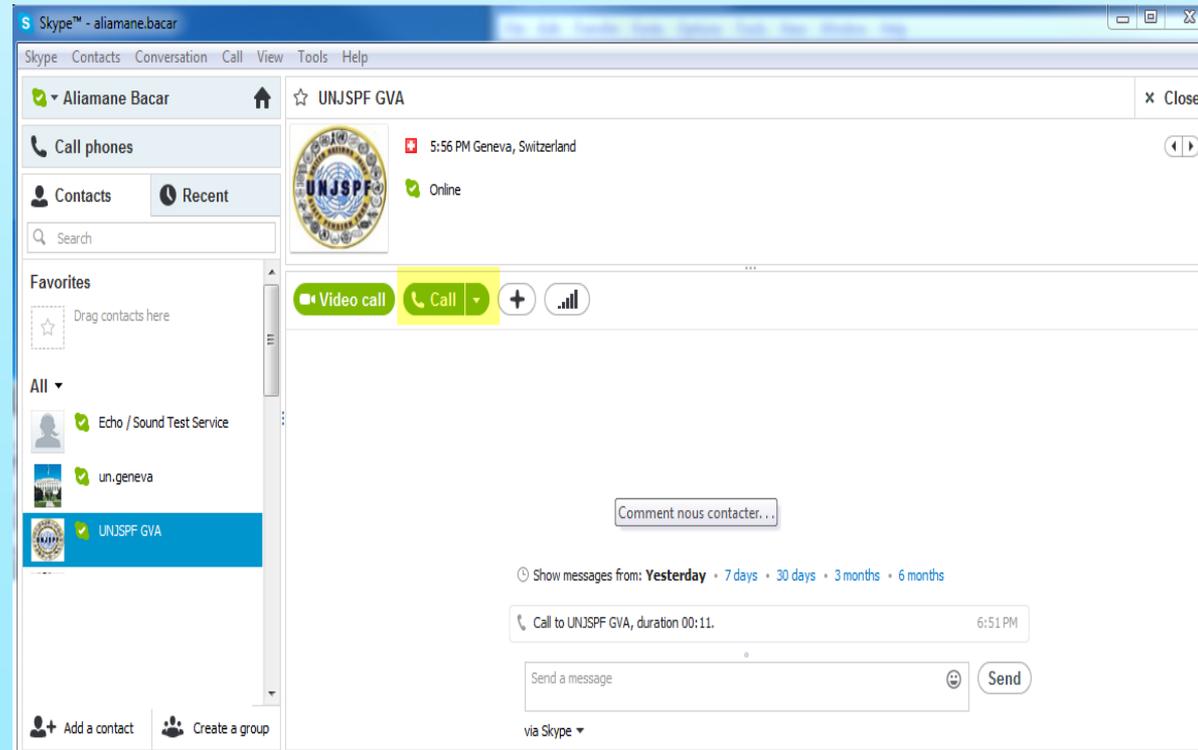
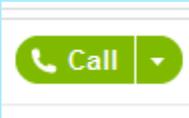
Q: Comment puis-je vous appeler gratuitement avec Skype

➤ R: Installez le logiciel



Puis allez sur **Ajouter un contact** et ajoutez [unjspf.geneva](https://www.skype.com/contact/unjspf.geneva)
Vous serez accepté automatiquement et le contact est toujours online.

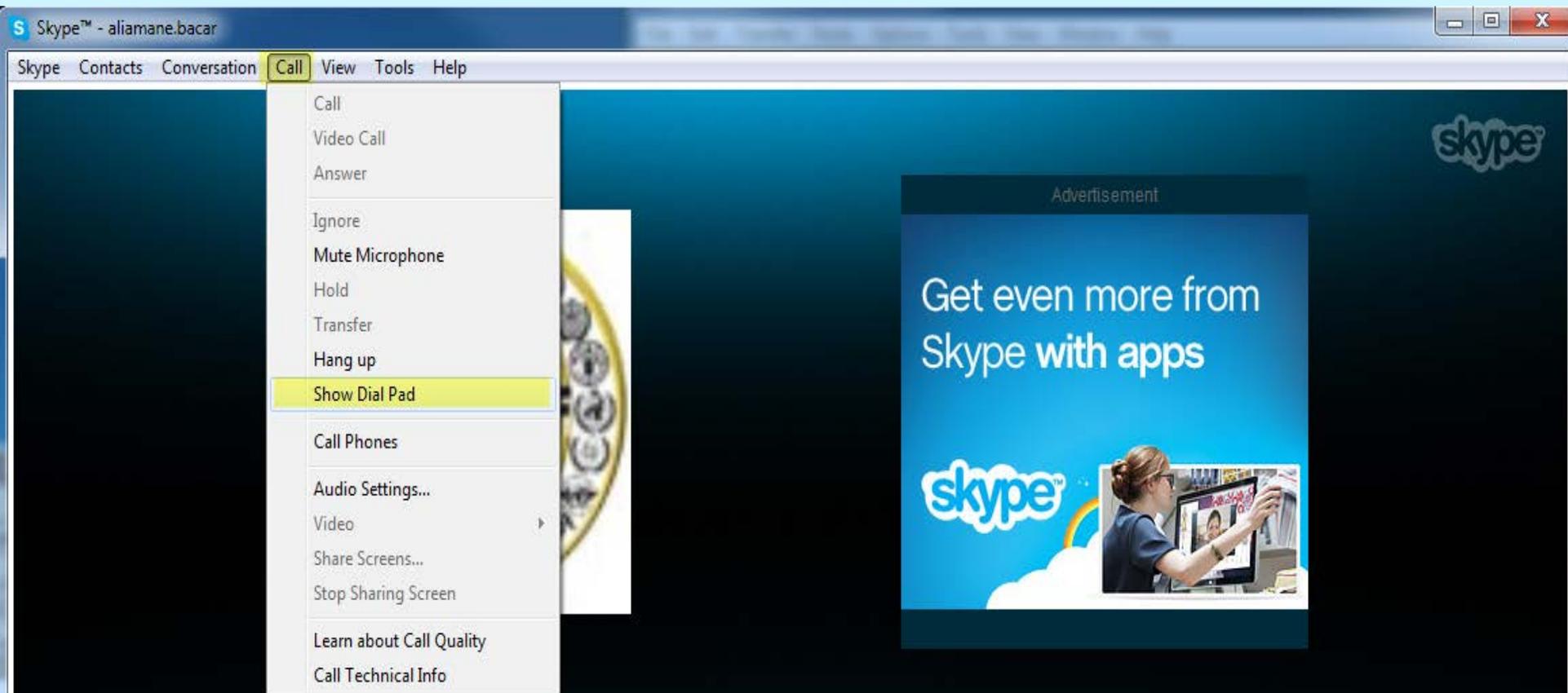
Sélectionnez le contact UNJSPF GVA et cliquez sur





Nous appeler gratuitement avec Skype

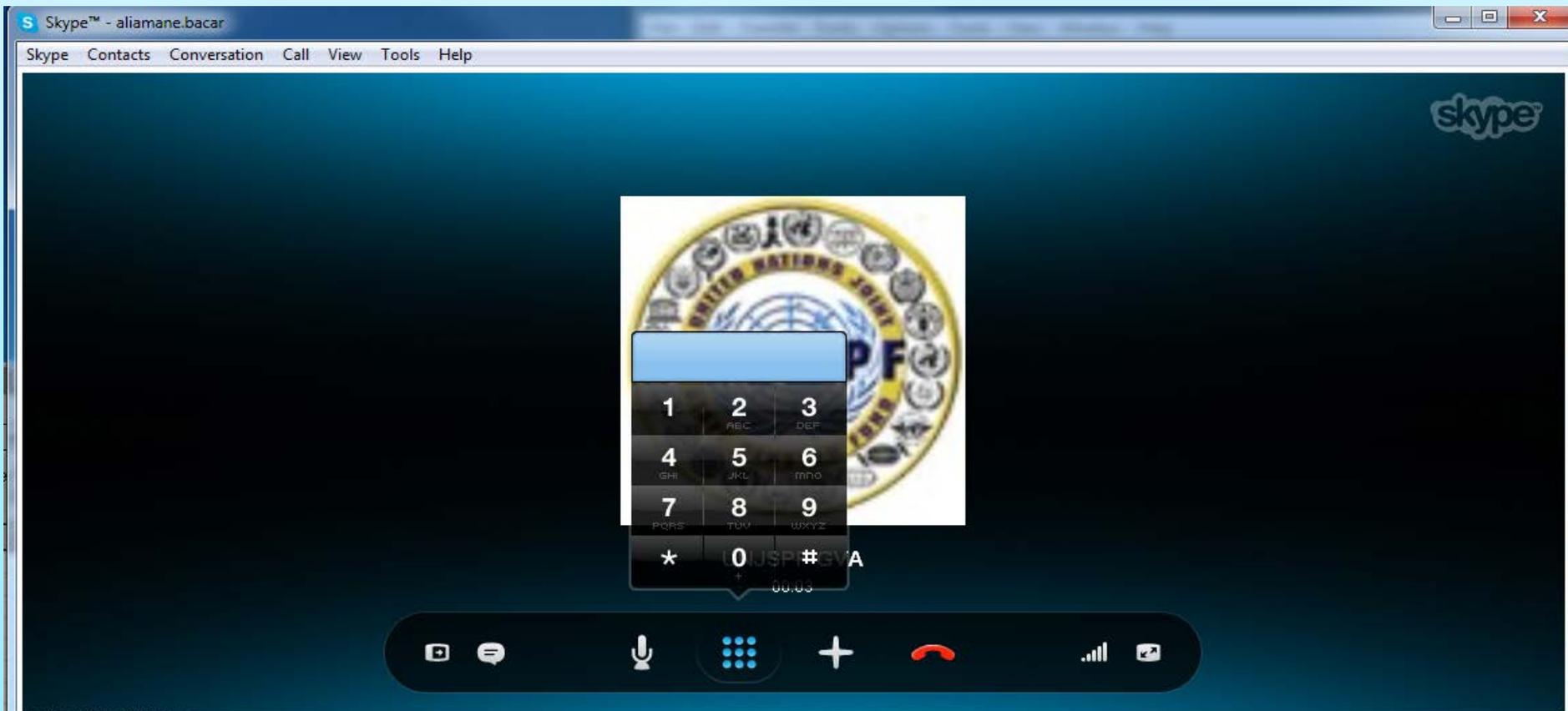
Pour pouvoir choisir les options offertes par notre système téléphonique, il faut activer les touches d'appel (Dial Pad) **après avoir lancé l'appel**, en cliquant sur *Call* et puis *Show Dial Pad*





Nous appeler gratuitement avec Skype

Après avoir cliqué sur *Show Dial Pad*, les touches d'appels s'activent et vous pouvez alors suivre les instructions de notre système téléphonique en cliquant sur le chiffre de votre choix (*par exemple 1 pour bénéficiaire ou 2 pour participant*)





AUTRES QUESTIONS